

PROJET D'ETABLISSEMENT

Micro crèche

« L'île aux enfants »,

Troissereux

**Un projet autour des échanges et
du partage...**



Ligue de l'enseignement – Fédération de l'Oise



PREAMBULE

La création de cet établissement est le fruit de la rencontre de deux entités : la municipalité de Troissereux et la Ligue de l'Enseignement de l'Oise, la première ayant le désir de continuer à offrir à ses concitoyens une offre de garde petite enfance, la seconde ayant une expertise reconnue sur le territoire, dans la gestion humaine et sociale des établissements d'accueil du jeune enfant.

En effet, la commune de Troissereux a prononcé la fermeture de son établissement d'accueil petite enfance, une halte-garderie de 16 berceaux dont le coût était bien trop important à supporter pour la commune.

La Ligue désireuse de poursuivre le service offert aux administrés de la commune et des communes aux alentours a souhaité étudier la possibilité de reprendre la structure.

Au sein du pôle petite enfance, et en lien avec le projet fédéral, nous avons souhaité écrire le projet d'établissement du service. Il est pour nous l'aboutissement d'un travail de réflexion d'une équipe pluridisciplinaire qui le compose. Il décline les différentes orientations que l'on souhaite voir appliquer sur les différentes structures petite enfance que nous gérons. Il détermine les priorités pédagogiques dans l'accueil de l'enfant et de sa famille. Il est un socle commun pour tous.

Ce projet d'établissement constitue une base de travail entre la direction de la petite enfance de la Ligue et les équipes de nos établissements. C'est autour de ce document que nous fédérons nos projets. La direction de la petite enfance reste attentive aux projets spécifiques établis par chaque structure. Nous souhaitons y retrouver les principes et valeurs de la Ligue de l'enseignement et à les voir vivre au quotidien dans chacun de nos lieux d'accueil.

Ainsi, nous souhaitons que le **projet d'établissement** de la micro crèche « L'Ile aux enfants » soit écrit en étroite collaboration avec l'équipe, les différents acteurs et des partenaires extérieurs, et qu'il reflète le travail quotidien de l'équipe et les valeurs portées par chacun d'entre nous.

Constitué de **trois volets** (*projet d'accueil, projet éducatif et projet social et de développement durable*), ce projet constitue un **cadre de travail** à chaque étape du projet puis de la vie d'une structure, il fédère nos pratiques et sert d'outil de référence pour chaque établissement qui le personnalise, l'enrichit et le fait vivre en équipe.

Les principes et les valeurs du Projet d'Etablissement sont :

- ☐ Le **respect** de l'enfant comme individu à part entière,
- ☐ La mise en œuvre du **vivre-ensemble**,
- ☐ Une **relation d'éducation** à responsabilité partagée avec les parents,
- ☐ Une visée de **bienveillance** pour les enfants, leur famille et les professionnels.



LA CHARTE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

10 GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE !

1

Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.

6

Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.

2

J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

7

Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel(le)s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

3

Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli(e) quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

8

J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.

4

Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel(le)s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

9

Pour que je sois bien traité(e), il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.

5

Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

10

J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



Nom de l'EAJE : L'île aux enfants

Date d'ouverture prévisionnelle : 02/09/2024

Type : Accueil collectif

Catégorie : Micro crèche

Capacité d'accueil : 12 berceaux

Fonctionnement : PSU

Jours d'ouverture : du lundi au vendredi

Horaires d'ouverture : 7h30-18h30

Période de fermeture :

- 2 semaines entre Noël et le jour de l'an,
- 4 semaines en août

- Le pont de l'ascension
- 2 à 3 jours pour journées pédagogiques

Equipe pluridisciplinaire : 5 professionnels soit 5 ETP



Partie 1

Le projet d'accueil

PRESENTATION GENERALE DE LA STRUCTURE

▣ Présentation générale

La micro crèche « L'île aux enfants » est une structure qui accueille les enfants de 2 mois et demi à l'âge de la scolarisation, et jusque 5 ans révolus pour les enfants en situation de handicap.

La structure est située non loin de la mairie, à proximité de l'école et dans les mêmes locaux que l'accueil de loisirs.

L'établissement propose aux familles de l'accueil régulier, de l'accueil occasionnel ou de l'accueil d'urgence, en fonction des places disponibles.

L'établissement doit ouvrir ses portes **le 02 septembre 2024**. Une demande d'agrément est faite au service agrément des structures petite enfance du département, pour **12 berceaux**.

▣ Les missions de la micro crèche

La mission première est d'offrir un service de qualité et de proximité d'accueil de jeunes enfants aux habitants de la commune et des communes avoisinantes.

La micro crèche favorise l'équilibre vie familiale et vie professionnelle et présente un fonctionnement exemplaire en qualité de l'accueil des enfants et en accompagnement parental. En effet, elle s'inscrit dans les enjeux sociétaux comme l'équilibre des familles en transformation et l'égalité hommes-femmes ainsi que l'insertion et l'inclusion.

La structure a à cœur de favoriser le développement psychomoteur des enfants qu'elle accueille.

La micro crèche développe des partenariats locaux, participe à la vie de la commune et se place dans une localité culturelle.

📄 Le fonctionnement de la structure

📄 Horaires et jours d'ouverture

La structure sera ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.

📄 Dates de fermeture

La structure sera fermée chaque année :

- 📄 1 semaine entre Noël et le jour de l'an
- 📄 1 semaine sur les vacances de printemps (à définir)
- 📄 3 semaines en fin juillet/début août
- 📄 Les jours fériés
- 📄 Le pont de l'Ascension
- 📄 2 à 3 jours pour journées pédagogiques
- 📄 Sur arrêté préfectoral (ex : cause d'intempéries dangereuses ou de pandémie)

Le calendrier des fermetures sera envoyé aux familles par mail et affiché en début d'année scolaire pour l'année N+1 dans le hall d'accueil de la structure.

📄 Capacité d'accueil

La structure sera agréée pour 12 berceaux. Nous accueillerons donc 12 enfants par jour âgés de 2 mois et demi à l'âge de la scolarisation.

Les enfants sont regroupés en une seule unité.

Nous accueillerons donc en âge mélangés* (cf. partie sur l'accueil des enfants en âge mélangés).

En conformité avec l'article R2324-27 du code de la Santé publique, un accueil dit « en surnombre » est autorisé avec une tolérance de 115% de dépassement, ce qui permettra d'accueillir jusqu'à 14 enfants simultanément sur des temps limités et définis de la journée. Cet accueil est anticipé sur le plan matériel et est organisé dans le respect des normes d'encadrement en vigueur.

📄 Type d'accueil

La micro crèche s'adapte aux contraintes et besoins des familles en proposant plusieurs types d'accueil de façon concomitante : l'accueil régulier, l'accueil occasionnel et l'accueil dit "d'urgence".

📄 L'accueil régulier

L'accueil régulier correspond à un accueil connu et défini à l'avance. Il peut s'agir d'un accueil à la journée, à la demi-journée, une ou plusieurs fois dans la semaine.

Ce type d'accueil nécessite l'établissement d'un contrat et le calcul du tarif horaire. Les créneaux réservés par les familles sont garantis, sauf cas de force majeure indépendant de la Ligue de l'enseignement. La facturation est établie mensuellement sur la base des créneaux horaires réservés par la famille.

📄 L'accueil occasionnel

L'accueil occasionnel correspond à un accueil qui n'est pas connu ou défini à l'avance. Cependant, l'enfant étant inscrit dans la structure, les ressources des familles sont connues, le contrat peut être établi et le tarif horaire calculé. La facturation sera établie mensuellement sur la base des heures effectives réalisées. L'accueil de l'enfant ne pourra se faire que sur des jours et créneaux libres.

📄 L'accueil d'urgence

L'accueil dit « d'urgence » correspond à un accueil non prévisible à l'avance. Il ne peut faire l'objet d'un contrat, ni d'un calcul du tarif horaire, l'enfant et les ressources familles n'étant pas connus de la structure. Une fiche de renseignements administratifs sera à remplir au moment de l'accueil.

Les documents nécessaires au calcul du tarif horaire seront demandés dans un second temps. La facturation sera établie sur les heures effectivement réalisées par l'enfant.

Les règles pour l'accueil dit « d'urgence » seront fixées par le Service Petite Enfance et la direction générale de la Ligue de l'enseignement de l'Oise en Comité de Pilotage et en lien avec la commune.

Les critères qui pourront être retenus sont les suivants :

- 📄 Arrêt maladie ou accident de travail de l'assistante maternelle agréée habituelle de l'enfant (durée maximale de l'accueil = 5 jours),
- 📄 Prise de poste immédiate pour un parent en recherche d'emploi (durée maximale de l'accueil = 10 jours),
- 📄 Urgence familiale c'est-à-dire décès ou hospitalisation d'un proche parent de l'enfant : père, mère, frère ou sœur (durée maximale de l'accueil = 5 jours),
- 📄 Urgence sociale liée à l'absence ou à la perte du logement (durée maximale de l'accueil = 10 jours).

Dans tous les cas, le bénéfice d'un accueil dit « d'urgence » pour un enfant ne pourra être considéré comme un critère favorisant pour un accueil de longue durée au sein de la structure.

Pour faire suite à cet accueil dit « d'urgence », en fonction de la situation et après évaluation des possibilités par la directrice de la structure, il pourra être proposé **un accueil dit « de dépannage »** sur une durée limitée, ne pouvant excéder 3 mois soit 12 semaines. Cet accueil fera l'objet d'un contrat d'accueil régulier qui précise les dates de début et de fin d'accueil. Il ne sera ni renouvelé, ni prolongé.

📄 Conditions d'admission

La micro crèche « L'Ile aux enfants », étant située dans les locaux de la mairie, mis à disposition gratuitement, nous accueillons en priorité les enfants des résidents de la commune. Les attributions auront lieu plusieurs fois par année lors de la commission d'attribution des places en lien avec la commune, le service petite enfance de la Ligue, la directrice de la structure.

📄 Participation financière

La micro crèche « L'Ile aux enfants » fonctionne grâce aux participations financières de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Oise, des familles et à la contribution de la commune Troissereux, des communes ayant réservées des berceaux.

Barèmes des participations familiales :

- 📄 La participation financière des parents est déterminée sur la base du barème des tarifs horaire fixés par la CNAF, applicable dans toutes les structures d'accueil bénéficiaires de l'aide que celle-ci leur verse appelée PSU, prestation de service unique,
- 📄 Ce barème détermine le tarif horaire en pourcentage des ressources mensuelles de la famille et en fonction du nombre d'enfants à charge. Il détermine un plancher et un plafond pris en compte pour le calcul. Celui-ci est révisé chaque année.

📄 Règlement de fonctionnement

Le règlement de fonctionnement est remis aux familles à chaque inscription contre signature valant approbation. Il est révisable à chaque fois qu'une modification de fonctionnement (*y figurant*) intervient dans l'organisation de la structure. Un nouvel exemplaire modifié sera remis aux parents contre signature.

A noter : Le règlement de fonctionnement et le projet d'établissement sont également consultables dans la structure. Ils font l'objet d'un affichage visible du public dans les locaux.

Ces documents sont également évoqués en détail lors d'une réunion de pré-rentree pour toutes les familles.

Les locaux

La micro crèche, d'une superficie d'environ 160 m², se délimite à trois types d'espace :

- Les espaces d'éveil des enfants,
- L'espace d'accueil et administratif,
- Les espaces de logistiques.

Les espaces respectent dans l'ensemble les règles établies par le référentiel national de l'arrêté du 31 août 2021 en termes de surface. Toutefois des aménagements sont à prévoir. Ils seront pris en compte dans l'agrandissement de la structure, qui nous permettra ainsi qu'augmenter l'agrément de la structure.

La structure possède également un espace extérieur (jardin + cours).

Les normes de fonctionnement

Nous appliquons un taux d'encadrement conforme à celui du décret d'août 2021 relatif aux établissements et service d'accueil des enfants de moins de 6 ans, à savoir :

- 40 % de l'effectif sur le terrain de rang 1 (EJE, auxiliaire de puériculture) et 60% de rang 2 (CAP Petite enfance),
- 1 professionnel pour 6 enfants.

Les normes de sécurité

Les jeux et jouets : tous les jeux et jouets qui se trouvent dans la micro crèche répondent aux normes NF.

Trois exercices d'évacuation incendie seront réalisés par an dans la structure. La partie vérification du matériel incendie type extincteur pourra être assurée par la société en lien avec la commune.

La communication

La communication s'effectue principalement par téléphone, mail ou sur un panneau d'affichage situé au niveau du hall d'entrée.



L'équipe dispose également d'un téléphone portable pour les sorties extérieures par exemple.

Un livret d'accueil pour les nouvelles familles arrivant sur la micro crèche est donné. Celui-ci informe les parents sur le fonctionnement de la structure et sur le personnel qui accueille leurs enfants.

Une enquête de satisfaction est réalisée chaque année. Nous demanderons aux familles leur avis sur la prise en charge de leurs enfants, ainsi que sur le fonctionnement et les projets de la structure.

Le personnel de la micro crèche

L'équipe de la micro crèche « L'Ile aux enfants » est composée de 6 personnes, soit 5 ETP :

-  5 professionnel-les qualifiées dans l'accueil et l'encadrement des enfants et de leurs familles, soit 4.5 ETP
-  1 agent d'entretien, soit 0.50 ETP.

Nous avons fait le choix de renforcer l'équipe avec 5 salariés soit 4.5 ETP afin de bénéficier d'un certain confort dans l'accueil des familles et des enfants et une meilleure prise en charge de ces derniers. Cela nous permet d'avoir un taux d'encadrement supérieur et gérer aux mieux les absences pour maladie, congés ou encore formation.

☒ La direction :

Une directrice, EJE

La directrice est garante de la qualité de l'accueil des enfants et du suivi des relations avec les familles. Elle a pour mission d'accueillir les familles et doit s'assurer du bon déroulement de la journée des enfants. Elle répond à la sécurité physique et morale des enfants.

Elle encadre l'équipe et veille à l'application du projet éducatif et pédagogique. Elle accompagne l'équipe dans une démarche de réflexion. Elle est le lien qui va permettre aux équipes d'élaborer le projet d'accueil des enfants et de leurs familles. Elle est garante de ce projet et veille à sa bonne application.

Elle a un grand rôle d'écoute et d'échanges avec les parents.

Elle anime les équipes par des réunions fréquentes. Elle conduit les évaluations et à un rôle de formateur.

Elle assure également la gestion administrative et financière de la micro crèche ainsi que l'organisation générale de l'établissement. Elle veille à atteindre les objectifs assignés.

Elle fait le recrutement de son personnel, organise les plannings des équipes et des différents vacataires.

La référente est en lien avec le siège social de la Ligue de l'enseignement de l'Oise, ainsi que les différents services, et les autres structures petite enfance gérées par la Ligue.

☒ Professionnel(les) encadrants les enfants :

L'auxiliaire de puériculture, relais de direction

L'AP a un diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture et s'adresse aux enfants âgés de 0 à 6 ans. L'AP répond de façon individuelle ou collective aux besoins fondamentaux de chaque enfant en favorisant leur bien être sur le plan psychomoteur, affectif et relationnel et ce, dans un cadre sécurisé. Lors de leurs différentes actions quotidiennes telles que le change, l'aide aux repas, l'endormissement, le jeu ... il/elle respecte les besoins et le rythme de chaque enfant.

Sa formation l'invite à rester vigilant-e aux problèmes d'hygiène et de sécurité. Sa connaissance en matière de diététique lui permet d'évaluer et de répondre aux besoins nutritionnels des enfants.

Il/elle les suit aussi sur le plan staturo-pondéral. Dans le respect des normes d'hygiène, il/elle veille à l'état de propreté des espaces dédiés aux enfants.

En absence de la directrice, l'AP est relais de direction. Cf protocole continuité de direction.

Les auxiliaires petite enfance, CAP petit enfance ou AEPE

Les CAP ont un Certificat d'Aptitude Professionnelle Petite Enfance et s'inscrivent dans une démarche de formation dans l'accueil du jeune enfant. Les CAP travaillent en étroite collaboration avec l'auxiliaire de puériculture et l'infirmière selon leur champ de compétence et répondent ainsi aux besoins quotidiens des enfants.

Ces professionnel(le)s, présent(e)s afin d'accueillir les enfants au quotidien, sont les interlocuteurs privilégiés concernant le déroulement de la journée des enfants.

Concernant la cuisine, les repas sont confectionnés par une cuisine centrale et livrés en liaison froide. Ils sont préparés et réchauffés au sein de la structure par les CAP. De même, les CAP assurent l'entretien journalier du linge.

A noter : L'équipe est présente pour accueillir, encadrer et répondre aux besoins des enfants dans un climat sécurisé et chaleureux.

Une équipe de professionnels volants (salariés de la Ligue de l'enseignement de l'Oise) peut intervenir en renfort sur la structure. Nous pouvons également accueillir des stagiaires (EJE, AP, Bac Pro, CAP petite enfance...) peuvent rejoindre notre équipe.

Des intervenants extérieurs peuvent animer des ateliers auprès des enfants (musique, lecture, arts plastiques...) et auprès du personnel (Formateur premiers secours, médecin, orthophoniste, psychomotricienne...).

Personnel technique :

L'agent de collectivité,

L'agent assure l'entretien des locaux de la structure. L'agent d'entretien a pour mission :

- L'entretien des sols, plinthe, poignées de porte...
- L'entretien des vitreries,
- L'entretien des sanitaires.

L'agent assure également la réchauffe des plats en lien avec la cuisine de la cantine scolaire.

Des vacataires :

Un-e psychologue,

Disponible et à l'écoute de l'ensemble de l'équipe, le/la psychologue observe le développement psychoaffectif de chaque enfant ainsi que leurs apprentissages au sein de la collectivité.

Les premiers échanges seront simples autour d'un repas, d'un goûter, d'une chanson ou de temps de lecture et de jeux pour faire connaissance petit à petit tous ensemble.

Chaque début de semaine, il sera donc possible pour tous de s'inscrire pour au moins 2 activités par semaine, la fréquence est pour nous importante pour que le lien se tisse au fil du temps entre tous. Des rencontres fréquentes et une continuité dans le temps sont donc nos objectifs principaux.

Chaque mois des activités à thèmes seront proposées selon les 4 saisons (jardinage, carnaval, mardi gras, ateliers culinaire avec recettes adaptés aux saisons, fêtes de fins d'années, chasse aux œufs, promenade, découverte de la nature, rencontre avec les animaux lors de sorties, ateliers tricots pour habiller les poupées ou doudous des enfants, parcours de motricité et sportif en lien avec l'UFOLEP, atelier musique, relaxation sophrologie et psychomotricité en lien avec des intervenants déjà très impliqués sur les différentes structures de la Ligue de l'Enseignement).

Présent une fois par mois sur la micro crèche, il/elle rencontre les équipes en réunion et aborde avec elles l'évolution des enfants, les organisations etc... Son regard n'est que préventif et il/elle apporte ses conseils et son écoute aux parents qui le désirent. Il/elle contribue ainsi à la bonne adaptation des enfants et à la prévention éventuelle de troubles du comportement.

Fiche d'intervention du psychologue de la micro crèche

A quoi sert le psychologue ?

Il a différentes missions qui s'inscrivent dans un travail de collaboration avec la direction.

☒ Auprès de l'équipe,

Il soutient l'équipe dans sa mission d'accueil de l'enfant et dans le respect et la prise en compte de ses besoins en fonction de son développement psychoaffectif. Il soutient les professionnels dans leurs pratiques et dans les organisations mises en place.

☒ Auprès de l'enfant,

Il est attentif à son développement psychoaffectif ainsi qu'à ses apprentissages en collectivité.

Il assure un rôle de prévention et repère ses difficultés éventuelles.

☒ **Après des parents,**

Il est à l'écoute des parents et les soutient lors de difficultés rencontrées par leur enfant.

Quand solliciter le psychologue ?

Quand les parents se posent des questions par rapport au développement de leur enfant ou par rapport à des difficultés inhabituelles.

Comment rencontrer le psychologue ?

Ponctuellement le psychologue peut rencontrer les parents de manière informelle ou lors d'entretiens selon leur demande. Il ne donne pas de conseil mais oriente et réfléchit avec les parents afin de mieux comprendre les difficultés de leur enfant.

L'équipe peut aussi proposer aux parents de le rencontrer suite à un travail de réflexion de l'équipe au sujet de leur enfant.

Un-e psychologue pour l'analyse de la pratique

Il/elle accompagne les équipes lors des analyses de la pratique professionnelle.

Qu'est-ce que l'analyse de la pratique ?

L'analyse des pratiques professionnelles permet aux professionnel(le)s de mieux appréhender leur travail, leurs relations et leurs activités professionnelles, avec l'aide d'un médiateur.

Initialement destinée à développer les pratiques relationnelles des médecins, l'analyse des pratiques a été initiée dans les années 1960 par Michael Balint. Il a en effet souligné l'importance de la relation entre praticien et patient dans le processus de guérison.

L'analyse des pratiques professionnelles aujourd'hui permet à des personnes exerçant le même métier de se perfectionner et de redonner du sens à leur travail, à leurs relations professionnelles, etc.

Déroulement de l'analyse

L'analyse de la pratique professionnelle est importante pour une équipe. Les professionnel(le)s se réunissent au minimum 6h/an avec ou sans la direction (à définir), et parlent de leurs pratiques, de leurs difficultés avec les enfants et/ou les familles, des difficultés avec un autre professionnel ou même encore avec la direction.

Il faut comprendre qu'avoir un emploi, ce n'est pas uniquement suivre une fiche de poste, surtout lorsque l'on travaille avec de jeunes enfants : à ce titre, l'analyse des pratiques professionnelles cherche à amener les personnes à une prise de conscience de leur pratique grâce à la mise en mots. Les récits croisés du groupe permettront à l'analyse des pratiques en tant que telle de prendre corps.

Il est important pour pouvoir offrir ce temps aux équipes afin que les professionnelles puissent avoir un lieu d'écoute mais aussi de parole.

Un-e psychomotricien-ne,

Il/elle peut être amené(e) à intervenir ponctuellement ou de façon plus régulière à la demande de l'équipe. Ce sont des auxiliaires de médecine, qui interviennent à tous les âges de la vie en prévention et en soin. Le psychomotricien ne travaille pas dans une démarche de soin mais d'évaluation en vue d'une meilleure adaptation des attitudes vis-à-vis de l'enfant. Ses séances peuvent être individuelles ou collectives. Il utilise des techniques d'expression gestuelle et de relaxation, des activités rythmiques, des jeux fonctionnant sur la coordination des mouvements. Pour cela, il utilise un matériel varié : ballons, jeux de société, cerceaux, instruments de percussion, pâte à modeler, puzzle... Au travers de ses observations et de celles de l'équipe, il peut prévenir et dépister d'éventuels retards de développement et/ou handicap chez l'enfant.

Fiche d'intervention du/de la psychomotricien-ne de la micro crèche

A quoi sert le psychomotricien ?

Il a différentes missions qui s'inscrivent dans un travail de collaboration avec la direction.

Auxiliaire de médecine, le psychomotricien s'intéresse au corps sous tous ses aspects : expressifs (support des émotions, des désirs), relationnels (support des échanges avec le monde extérieur), fonctionnels (support des ajustements moteurs).

☒ Au près des enfants :

Il contribue au bien-être des enfants, et les soutient dans leur développement moteur sensoriel et affectif, en utilisant des techniques gestuelles et corporelles.

Il agit sur l'organisation tonique afin de détendre et relaxer.

Il repère et intervient dans les retards de développement psychomoteur.

☒ Au près de l'équipe :

Il associe ses compétences à celles de l'équipe pour aider à éveiller de nouveaux intérêts et de nouvelles capacités au sein des groupes d'enfants.

Il s'intéresse à l'aménagement des espaces de jeux et autres types d'activités.

Il sensibilise l'équipe à des thèmes de réflexion ayant trait à son métier.

☒ Au près des parents :

Il est à l'écoute des parents qui souhaitent le rencontrer.

Quand et comment solliciter le psychomotricien ?

Quand les parents se posent des questions par rapport au développement psychomoteur de leur enfant.

Le psychomotricien peut rencontrer les parents qui en feront la demande à la direction

Un Référent Santé et Accueil Inclusif

Afin de répondre au décret d'août 2021, le gestionnaire a l'obligation de faire appel à **un référent santé et accueil inclusif (RSAI)**. En effet, un « Référent Santé et Accueil Inclusif » intervient dans chaque établissement et service d'accueil non permanent d'enfants. Ses missions sont définies par l'article R324-39, du Code de la Santé Publique. Le RSAI travaille en collaboration avec les professionnels de la structure, les professionnels du service départemental de la Protection Maternelle et Infantile et des autres acteurs locaux en matière de santé, de prévention et de handicap.

Le RSAI peut être Médecin, Infirmier-ère, puéricultrice. Pour le service petite enfance de la Ligue de l'enseignement de l'Oise, la RSAI est infirmière.

Nous renforçons le pôle petite enfance de la Ligue avec l'arrivée d'une infirmière puéricultrice qui accompagnera également les équipes des structures.

Les missions du RSAI sont les suivantes :

- ☒ Informer, sensibiliser et conseiller la direction et l'équipe de l'établissement ou du service en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique.
- ☒ Présenter et expliquer aux professionnels chargés de l'encadrement des enfants les protocoles prévus au II de l'article R2324-30.
- ☒ Apporter son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins dans l'établissement ou le service.
- ☒ Veiller à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière.

- ❑ Pour un enfant dont l'état de santé le nécessite, aider et accompagner l'équipe de l'établissement ou du service dans la compréhension et la mise en œuvre d'un projet d'accueil individualisé élaboré par le médecin traitant de l'enfant en accord avec la famille.
- ❑ Assurer des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels, notamment en matière de recommandations nutritionnelles, d'activités physiques, de sommeil, d'exposition aux écrans et de santé environnementale et veiller à ce que les titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux puissent être associés à ces actions.
- ❑ Contribuer, dans le cadre du dispositif départemental de traitement des informations préoccupantes mentionné à l'article L. 226-3 du code de l'action sociale et des familles, en coordination avec le référent technique de la micro crèche, le responsable technique ou le directeur de l'établissement ou du service, au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être et à l'information de la direction et des professionnels sur les conduites à tenir dans ces situations.
- ❑ Contribuer, en concertation avec le référent technique de la micro crèche, le responsable technique ou le directeur de l'établissement ou du service, à l'établissement des protocoles annexés au règlement de fonctionnement prévu au II de l'article R.2324-30 du présent code, et veiller à leur bonne compréhension par l'équipe.
- ❑ Procéder lorsqu'il l'estime nécessaire pour l'exercice de ses missions et avec l'accord de titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux, à son initiative ou à la demande du référent technique de la micro crèche, du responsable technique ou du directeur de l'établissement ou du service, à un examen de l'enfant afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale.
- ❑ Délivrer, lorsqu'il est médecin, le certificat médical attestant de l'absence pour l'enfant de toute contre-indication à l'accueil en collectivité prévu au 1° du I de l'article R.2324-39-1.

Accueil de stagiaires ou d'apprentis à la micro crèche

❑ Les stagiaires

L'équipe de la micro crèche pourra accueillir des stagiaires EJE, CAP AEPE, auxiliaire de Puériculture, Bac pro ASSP... En accueillant un stagiaire, l'équipe souhaite contribuer à :

- La découverte d'un milieu professionnel,
- La formation professionnelle par transfert de compétences,
- La construction de l'identité professionnelle du stagiaire,
- La transmission d'un « savoir-faire » et d'un « savoir être ».

« **Accueillir** », c'est pour l'équipe : Accompagner, guider, encadrer, expliquer, dialoguer, apprendre, aider, motiver, écouter, être en cohésion, se remettre en question...

Les stagiaires ne comptent pas dans l'encadrement des enfants. Nous souhaitons n'accueillir qu'un stagiaire à la fois pour un bon accompagnement.

❑ Les apprentis

L'alternance est une forme de formation professionnelle qui permet aux jeunes de concilier études et expérience professionnelle. L'alternance en crèche leur permet d'acquérir les compétences nécessaires pour travailler auprès des jeunes enfants. Au programme : cours théoriques en centre de formation entrecoupés de périodes de travail au sein de l'EAJ.

L'alternance présente de nombreux intérêts, tant pour les étudiants que pour les employeurs.

Pour les étudiants, c'est une opportunité de mettre en pratique leurs connaissances et compétences, de se construire leur identité professionnelle.

Pour les employeurs, c'est un moyen de partager les fondements de nos métiers en développant les compétences de transmission de savoirs des professionnels en place. C'est également un moyen de recruter des futurs professionnels qualifiés et motivés, enjeu plus que sensible aujourd'hui.

Les objectifs d'une alternance à la crèche pour les apprentis :

- ❑ **Développer leurs compétences techniques et relationnelles** dans la prise en charge des enfants et l'accompagnement des familles,
- ❑ **Acquérir une expérience professionnelle** valorisable pour leurs futures recherches d'emploi,
- ❑ **Construire leur projet professionnel** : l'alternance permet aux étudiants de découvrir plus en profondeur leur futur métier mais aussi celui des autres (par exemple auxiliaire de puériculture dans le cadre d'un CAP AEPE) et de confirmer leur projet professionnel.

Nous pourrions accueillir des apprentis au sein de la micro crèche en fonction des demandes et de nos possibilités. Tout comme les stagiaires, *sauf si la personne possède déjà un diplôme dans la petite enfance et avec validation par les services de la PMI*, les apprentis ne comptent pas dans les effectifs.

Chaque apprenti que nous accueillerons à la micro crèche sera suivi par **un tuteur désigné** ayant d'un diplôme équivalent.

Nous n'accueillerons bien évidemment qu'un apprenti à la fois. Dans ce cas, nous ne pourrions très certainement pas accueillir de stagiaires en même temps.

DISPOSITIONS PRISES EN FAVEUR DE L'ACCUEIL DE TOUS LES ENFANTS

Pour l'accueil d'enfants en situation de handicap

- ❑ **Accueil d'un enfant en situation de handicap et/ou une maladie chronique**

Pour un enfant en situation de handicap ou atteint d'une maladie chronique, le projet d'accueil sera réfléchi, dès la demande d'admission, avec les parents, l'équipe encadrante, le médecin de l'établissement et/ou le Référent Santé et Accueil Inclusif (RSAI) et les professionnels assurant la prise en soin de l'enfant hors de l'établissement. Les avantages pour l'enfant, les limites de l'accueil et les facteurs liés à la pathologie de l'enfant seront exposés et discutés en réunion pluridisciplinaire.

Une fois l'admission prononcée, et dans le cas d'un handicap ou d'une maladie chronique, la période d'adaptation sera repensée et aménagée en équipe.

Une fois la période d'adaptation passée et au terme d'un contrat d'un premier mois, un bilan en équipe pluridisciplinaire avec les parents sera réalisé pour vérifier la pertinence du projet d'accueil.

S'il est validé par l'ensemble des professionnels, l'admission sera effective. S'il n'est pas validé, les parents seront accompagnés par la direction de l'établissement dans la recherche d'un mode d'accueil plus adapté à la situation de leur enfant.

Afin de sécuriser les conditions d'accueil des enfants en situation de handicap, ayant une maladie chronique, une allergie ou une intolérance alimentaire, **un projet d'accueil individualisé (PAI)** sera mis en place. Il sera signé par le responsable et le médecin de la micro crèche et/ou le RSAI, les parents ou les responsables légaux de l'enfant et le médecin traitant ou tout autre professionnel médical suivant l'enfant hors de l'établissement.

- ❑ **Réflexion autour de l'accueil d'un enfant en situation de handicap**

L'accueil d'un enfant en situation de handicap au sein d'une micro crèche se fait obligatoirement grâce à l'implication de toute une équipe, qui devra apprendre à adapter ses compétences, ses connaissances, à transposer ses savoir-être et savoir-faire au bénéfice des besoins différents de tous les enfants.

Il est nécessaire de créer les conditions favorables à la réflexion, à la sensibilisation, à la formation de l'équipe et à sécuriser l'environnement humain et matériel. Il serait, en effet, judicieux d'ajuster le taux d'encadrement en fonction des besoins spécifiques des enfants.

La directrice de la micro crèche joue alors un rôle central pour organiser cet accueil, veiller à sa cohérence et soutenir l'équipe.

Des temps de formation seront proposés aux équipes afin de développer leurs compétences professionnelles, et des moments de sensibilisation à la différence et la diversité seront créés pour les autres familles.

L'accueil d'un enfant en situation de handicap ne peut se faire qu'en coordination étroite entre la structure d'accueil, les parents, les partenaires du social et médicosocial (le Département, la CAF, l'Education Nationale...), les partenaires du soin (CAMPS, SESSAD, CMPP, MDPH...) et le pôle ressources handicap et petite enfance.

Nous proposerons aux professionnels des formations autour du handicap par exemple :

- ☐ Accueillir et accompagner en milieu collectif des enfants en situation de handicap,
- ☐ Handicap : les troubles du spectre autistique.

Au cours des réunions d'équipe et à travers le projet d'établissement, l'accueil des enfants en situation de handicap sera pensé et réfléchi. Nous aborderons l'accueil de l'enfant et de sa famille, l'accompagnement personnalisé ou encore la proposition ludique ou l'aménagement de l'espace.



Partie 2

Le projet éducatif

Le projet éducatif regroupe les valeurs éducatives que l'équipe souhaite développer au sein du multi accueil et qui vont donner sens à l'ensemble des actions.

Ces valeurs ont été choisies pour promouvoir ce qui est essentiel au bien-être et à l'accompagnement de l'enfant mais aussi de sa famille. Cette liste de valeurs ne les hiérarchise en aucune manière dans la mesure où elles sont toutes importantes et dépendantes l'une de l'autre.

Les valeurs fondatrices



Dans son projet éducatif, la Ligue de l'enseignement de l'Oise revendique une ambition et des valeurs qui peuvent être éloignée du quotidien des structures d'accueil du jeune enfant.

Un travail sera donc fait en équipe autour de ces valeurs afin de les confronter à notre pratique.

L'Accueil, l'Écoute, le Respect et l'Accompagnement.

Au quotidien, nous nous engagerons à accueillir chaque enfant, chaque famille de la même manière, dans le respect de son individualité, de ses croyances et libertés d'opinion, de ses choix éducatifs.

DEMOCRATIE : Au sein de la structure, nous veillerons à discuter nos pratiques, le choix de nos projets, afin que chaque professionnel se sente libre d'exprimer son opinion et que l'opinion de chacun soit entendue. Nous donnerons de la valeur à la parole de chacun, y compris à celle de l'enfant. Respect et Écoute seront au cœur de notre quotidien.

SOCIALISATION : La crèche est un lieu de socialisation étant donné que plusieurs individus y vivent. On y découvre les règles qui régissent la vie en collectivité, on y intériorise l'environnement. Par des moments de partage festif, entre adultes et enfants, on y fait l'expérience de la société, du plaisir d'être ensemble, de partager, de construire.

SOLIDARITE : L'entraide est une base fondatrice du travail en équipe. Entre professionnel, chacun doit pouvoir compter sur l'autre pour permettre à la structure de fonctionner. L'empathie est une capacité naturelle de l'enfant, que nous nous efforçons de cultiver au quotidien. Elle permet aussi à la communauté de fonctionner de manière sereine, de s'ancrer dans le collectif.

EGALITE : Accueillir chacun, avec le sourire, offrir à chacun les mêmes opportunités, la même qualité d'écoute, le même respect,

quelques soient les différences, les points de vue ...

LAÏCITÉ : Valeur fondatrice pour la Ligue, on la retrouve au quotidien dans l'attention à accueillir tout le monde, quelques soient ses opinions, et pratiques religieuses et culturelles. C'est le respect de la liberté d'opinions de chacun.

CITOYENNETÉ : En crèche, la citoyenneté se retrouve dans le fait que chaque individus accueillis à la crèche fait partie d'un collectif. Ce collectif est régi par des règles qui s'appliquent pour tous de la même manière et chacun y a les mêmes droits.

ENGAGEMENT : En tant que professionnel, nous nous engagerons quotidiennement. Nous nous engagerons à respecter les autres, à accueillir chacun de la même manière, à respecter les valeurs inscrites dans nos projets éducatifs et pédagogiques ... Par les contrats d'accueil qui régissent l'établissement, les familles aussi s'engagent à respecter le règlement de fonctionnement, les autres familles, les professionnelles ...

EMANCIPER : La crèche est un lieu dans lequel les enfants ont la possibilité de se détacher de leurs parents et donc quelque part de s'émanciper, d'être indépendant vis-à-vis d'eux. Les professionnels les accompagnent au quotidien en les encourageant à l'autonomie, à l'affirmation de soi. Au près des familles, notre rôle de transmissions de connaissance, de prévention, permet aux familles de nourrir leur capacité de réflexion quant à leur position éducative.

Ces valeurs sont au cœur de nos pratiques, de notre quotidien, de notre idéal professionnel. Elles se retrouveront dans chacune de nos réflexions et guideront nos pratiques professionnelles.

📖 Le bien être



Le bien-être est un état agréable résultant de la satisfaction des besoins du corps et du calme de l'esprit.

Pour nous :

En tant que professionnelles de la petite enfance, nous veillons au bien-être physique, psychologique et physiologique de l'enfant.

Le bien-être de l'enfant et de sa famille est une préoccupation importante.

Le bien-être de l'équipe est une composante primordiale de l'accueil. Nous savons que pour que l'accueil soit de qualité, l'équipe doit se sentir bien au quotidien.

Au quotidien :

Nous sommes à l'écoute des enfants et des parents

Nous répondons aux interrogations des familles

Nous veillons à ce que la structure soit adaptée à la sécurité des enfants et accueillante pour procurer le bien-être dont ils ont besoin

Nous dialoguons beaucoup entre nous, nous faisons des réunions d'équipe (en dehors du temps de présence des enfants) pour nous permettre d'envisager des projets, d'avoir des questionnements sur un thème en particulier ou sur le comportement d'un enfant qui peut nous mettre en difficulté...

La découverte



« L'enfant n'est pas un vase que l'on remplit mais une source que l'on laisse jaillir » Maria Montessori

Pour nous

Il est important de favoriser la liberté d'exploration et d'expression de l'enfant dans un cadre sécurisé et sécurisant. L'enfant doit devenir acteur de ses apprentissages

Au quotidien

- ✓ Mettre en place un espace aménagé et du matériel éducatif favorisant la découverte,
- ✓ Proposer des activités sollicitant les 5 sens (activités motrices, sensorielles, imaginatives, imitatives, constructives, artistiques...),
- ✓ Aider, accompagner l'enfant mais ne pas faire à sa place.

La socialisation



Le bébé découvre son environnement et la vie en société. Il s'intègre dans la vie sociale et intériorise les différents éléments de la culture dans laquelle il grandit (codes, valeurs, règles de conduite).

Pour nous

Socialiser l'enfant, c'est d'abord le reconnaître en tant qu'individu.

Il est nécessaire de tenir compte de ses intérêts, de ses projets, de ses émotions. Il ne suffit pas de mettre des enfants ensemble pour les socialiser.

Au quotidien

Les émotions peuvent être accueillies et partagées, l'adulte aide à mettre en mots.

L'enfant choisit tout en restant dans un cadre respectant le groupe.

Ecouter, considérer prendre en compte l'enfant va lui permettre d'écouter, de considérer et de prendre en compte l'autre.

📖 L'autonomie



L'autonomie permet à un enfant de se débrouiller au quotidien, de devenir de plus en plus indépendant et de pouvoir prendre ses propres décisions.

Pour nous

Permettre à un enfant de devenir autonome c'est lui créer un environnement adapté, d'accepter ses erreurs et maladresses, de lui montrer comment faire sans faire à sa place, de le laisser faire ses propres choix.

Au quotidien

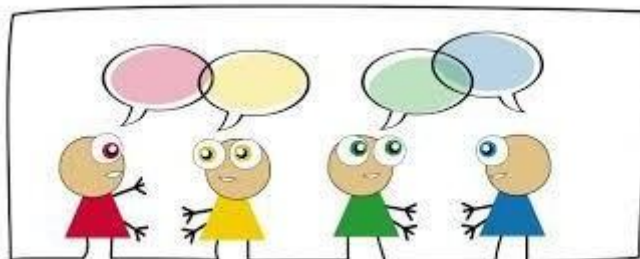
Laisser l'enfant faire ses expériences dans un cadre sécurisé,

Lui apprendre à se déshabiller et à s'habiller seul au moment de la sieste,

Laisser les enfants gérer leur conflit et n'intervenir que si nécessaire,

Permettre à l'enfant de choisir s'il veut participer à l'activité.

📖 La coéducation



La coéducation est une collaboration entre les parents et les professionnelles grâce au lien entretenu avec les familles.

Pour nous :

La coéducation demande de reconnaître la place du parent, d'encourager son implication auprès de son enfant ainsi que de l'associer aux actions éducatives en lien avec la structure.

La crèche doit pouvoir être une continuité de la famille, et réciproquement, pour permettre à l'enfant de se développer en harmonie avec son environnement.

Au quotidien :

Nous accueillons l'enfant et sa famille en prenant en compte l'environnement familial dans sa globalité. Nous créons une relation de confiance avec les familles en étant à leur écoute sans jugement. Nous favorisons la participation des parents à la vie de la structure.

Nous veillons à conserver et valoriser la place des parents et les reconnaissons comme premiers éducateurs de leur(s) enfant(s).

📖 Le respect



Respecter c'est penser et agir positivement avec autrui comme avec soi-même (respect de soi). Respecter implique de se soucier de l'impact de nos actes sur autrui, d'être inclusif et d'accepter les autres pour ce qu'ils sont, même lorsqu'ils sont différents.

Pour nous :

Le respect de l'enfant passe par notre vision de l'enfant comme étant une personne à part entière, avec son vécu, sa culture, son éducation et sa famille. Le non-jugement de la singularité de chacune est une valeur importante.

Au quotidien :

Nous respectons l'enfant dans son développement, ses apprentissages et dans ses besoins affectifs, sociaux et émotionnels.

Nous accueillons l'enfant ET sa famille dans son entièreté, son individualité, sa différence. Ce qui implique d'accueillir en toute bienveillance les différentes cultures et les valeurs éducatives propres à chaque famille et sans jugement.

Nos pratiques professionnelles

La micro crèche est un lieu où l'on vit en collectivité. Afin que l'intégration de l'enfant dans un groupe se fasse dans les meilleures conditions, l'équipe veillera :

- ☒ A la sécurité morale et physique de chacun,
- ☒ Au respect de soi et d'autrui,
- ☒ A la communication, en favorisant la verbalisation, la participation et l'écoute,
- ☒ A la réflexion personnelle, en suscitant la curiosité, la découverte...

Nous souhaitons travailler autour de différentes pratiques professionnelles. A savoir :

☒ Une adaptation progressive

Chaque enfant est différent, chaque enfant est unique, chaque famille à son histoire. C'est le respect de ces différences et la souplesse de l'équipe qui va favoriser une adaptation sereine.

Ainsi la période d'adaptation est personnalisée pour chaque enfant. Il est essentiel que l'équipe s'adapte à chaque enfant et non l'inverse. Elle se veut progressive, selon le rythme de chacun, afin que la séparation s'opère dans de bonnes conditions.

Nous essayons de ne pas fixer de semaine d'adaptation type, ni de durée type. Le temps est pris avec chaque famille pour discuter des habitudes de vie de l'enfant, de ses rythmes de repos et d'alimentation et partager des moments ensemble au sein de la structure.

Nous travaillons, ensemble, sur une adaptation autrement c'est-à-dire pour que l'enfant apprenne à se séparer en présence de son parent.

Ce premier accueil est primordial, il amorce la qualité de la relation de confiance entre le parent et les professionnels de la structure.

☒ Un accueil individualisé :

Cet accueil doit permettre de faire connaissance avec l'enfant dans sa globalité (liens avec ses parents, sa culture, sa personne...). Il constitue au préalable la construction d'un véritable lien de confiance avec les familles. C'est ce lien de confiance qui va permettre d'établir entre la famille et la structure un objectif commun pour une véritable démarche de coéducation.

La qualité d'écoute, l'ouverture d'esprit des professionnels, conscients de l'importance de connaître les parents et le contexte socio-culturel dans lequel l'enfant évolue, sont les garants d'un accueil réussi.

Nous partons du principe que l'accueil de qualité de l'enfant, c'est aussi l'accueil de qualité du parent.

☒ L'accueil en âges mélangés :

L'accueil en âges mélangés consiste à accueillir des enfants d'âges différents dans un même espace tout au long de la journée. Nous le retrouvons régulièrement dans les structures d'accueil du jeune enfant lors des temps d'accueil du matin et du soir, où les enfants sont regroupés sur des moments très courts. Mais cette pratique n'est pas encore très répandue. Il s'agit d'un véritable choix pédagogique afin de répondre aux mieux aux besoins et aux rythmes différents de chaque enfant accueilli. Ce choix pédagogique est mis en place sur les micro crèches de par leurs configurations, comme cela sera le cas pour la micro crèche « L'île aux enfants ».

Mais cette pratique est bien évidemment à travailler avec les équipes. Elle doit être pensée et accompagnée en amont. Cela suppose en amont d'avoir réfléchi sur l'accueil des enfants, sur l'aménagement et l'organisation de l'espace.

L'accueil des enfants par groupes d'âges mélangés nous semble profitable à leur développement. On observe des interactions riches et diversifiées qui favorisent autonomie, solidarité, découverte, partage, socialisation. Chaque enfant grandit à son propre rythme. Cela permettra aux familles et à l'équipe d'éviter les comparaisons, notamment lors des grandes phases de développement du jeune enfant.

☒ L'observation

Observer : considérer avec une attention soutenue, afin de connaître, d'étudier.

L'observation est essentielle dans la pratique éducative. Elle permet de repérer des fonctionnements et des dysfonctionnements tant au niveau de la structure que des enfants accueillis et de prendre de la distance dans sa pratique éducative.

L'observation est un outil non négligeable. Il peut aider l'équipe à porter son attention sur une situation particulière, à cerner ce que fait l'enfant dans l'instant. Les professionnels sont amenés à voir les expérimentations spontanées de l'enfant et à s'en nourrir. Ainsi l'observation pousse à émerger progressivement des sujets de réflexion, valorise le travail de chacun et sert à alimenter les idées d'atelier à proposer.

L'observation est bien une démarche collective intégrée dans le projet d'établissement, c'est réellement un travail d'équipe.

L'observation va permettre également de sortir de certaines « douces violences » liées à un contexte d'habitudes trop rigides, de course contre la montre.

Un travail d'observation parlé, partagé et exploité, enrichit notre vision de l'enfant, de nos pratiques, de nos prises en charge éducatives et le travail d'équipe.

☒ L'écoute et la verbalisation

L'enfant a besoin d'être entendu. Là encore, l'adulte sera plus à même de répondre à ce besoin s'il se montre disponible.

Lors de ces apprentissages, ces évolutions, l'enfant dans son évolution peut être confronté à certaines difficultés. Il est nécessaire qu'il se sente entendu par l'adulte afin de pouvoir les dépasser.

L'enfant éprouve aussi du plaisir, de la joie à partager ses exploits, ses découvertes. Là encore, l'attention de l'adulte est primordiale.

Les enfants que nous accueillons ne possédant pas encore pleinement le langage verbal, ils communiquent, s'expriment beaucoup par le non-verbal (mimiques, positions, grimaces...). Le rôle de l'adulte est alors de tenter de décoder ce non-verbal pour veiller à accompagner au mieux l'enfant.

Le langage verbal occupe une place dans la relation qui s'établit entre l'enfant et son environnement. Dès son plus jeune âge, l'enfant doit être plongé dans ce bain de langage. Les paroles qui peuvent accompagner nos faits et gestes apaisent et sécurisent l'enfant. Parler à un enfant, c'est le considérer comme un sujet et non comme un objet.

La verbalisation contribue à l'instauration de la relation de confiance.

En mettant des mots sur les émotions ressenties et exprimées par l'enfant avec son corps (attitudes, pleurs, cris...), l'adulte lui signifie qu'il l'entend, qu'il le comprend et l'invite surtout à être en contact avec lui-même et à entrer dans le monde de la communication.

De même, l'enfant qui sera confronté au quotidien avec les mots peut acquérir avec plus d'aisance le langage. Il perçoit que c'est un moyen de communication.

☒ L'égalité fille garçon à la crèche

Favoriser l'égalité fille-garçon en crèche est important pour développer des attitudes et des comportements égalitaires dès le plus jeune âge.

Nous sensibilisons les adultes participants à l'éducation des enfants, parents et professionnels en proposant des formations, des réunions d'échanges sur le thème des stéréotypes de genre ou encore l'égalité par exemple, afin d'aider à reconnaître et à éviter les comportements discriminatoires inconscients. La sensibilisation des adultes est essentielle, il est important de parler de l'égalité et des moyens de la promouvoir à la crèche ou encore à la maison.

Nous veillons à proposer un aménagement de l'espace non genre en créant des zones mixtes où tous les enfants peuvent jouer ensemble. Nous mettons à disposition voitures poupées ou encore espace dinette et tout autre jeu symboliques mais aussi des jeux de construction ouverts à tous.

Nous pouvons utiliser le support livre également pour évoquer certains sujets ou encore montrer des personnages de différents genres dans des rôles variés et non stéréotypés.

Nous réfléchissons également à l'élaboration et la mise en place d'une charte de l'égalité fille-garçon dans la crèche. Cela sert de rappel constant pour le personnel, les parents...

En mettant en place ces actions, nous souhaitons contribuer à créer un environnement où chaque enfant, quelle que soit son identité de genre, peut se développer pleinement et sans limitation imposée par les stéréotypes.

NOS APPROCHES PEDAGOGIQUES

Les professionnels des structures petite enfance de la Ligue accompagnent l'éveil des enfants. Cela se traduit principalement par l'aménagement de l'espace de jeu des enfants ainsi que par les propositions éducatives qui leurs sont faites.

Notre rôle de professionnel consiste à donner aux enfants ce dont ils ont besoin pour s'éveiller. C'est par nos connaissances ainsi que par l'observation quotidienne des enfants que nous pouvons répondre à leurs besoins.

☒ La motricité libre

Concept décrit par Emmi PICKLER, la motricité libre met en avant la capacité naturelle de l'enfant à évoluer. Le bébé a les ressources pour apprendre à bouger seul. Il n'a pas besoin que l'adulte lui apprenne. Par des mouvements répétés et expérimentaux, il va apprendre à se mouvoir.

En lien avec les notions d'autonomie et de respect du rythme de chaque enfant, nous favoriserons la motricité libre pour tout-petit. La motricité libre, c'est le fait de laisser un enfant évoluer à son rythme, au rythme de son développement moteur.

Au travers de l'exercice de cette activité spontanée, le bébé est en vérité le moteur, l'animateur de la progression de son développement global : psychomoteur, affectif, cognitif, psychique.

Les tout-petits disposeront d'un espace plutôt modulable leur permettant de faire leurs propres expériences allongés, assis, debout etc... Les enfants qui ne savent pas encore s'asseoir seuls seront allongés sur le dos. A partir de cette position, l'enfant trouvera par lui-même « ses appuis » nécessaires, avec ses pieds, ses orteils, ses mains, ses coudes, ses genoux, pour changer de position et se déplacer.

L'adulte sera là pour l'encourager à expérimenter seul, le rassurer et porter un regard bienveillant sur l'enfant.

☒ Une approche alternative à l'éducation au service des tous petits

Nous nous intéresserons de près et en équipe à la pédagogie REGGIO, nouvelle approche pédagogique.

La pédagogie REGGIO est une pratique alternative à l'éducation, qui fait suite à une initiative populaire et qui a été développée par Loris MALAGUZZI en 1960, dans la région d'Emilie en Italie.

Cette approche pédagogique a fait brillamment ses preuves pour l'apprentissage de l'enfant. La micro crèche devient alors un espace d'exploration riche en ressources, lieux et moyens.

« Les grandes bases de la pensée de REGGIO... »

- ☒ L'enfant comme maître d'œuvre de ses apprentissages,
- ☒ L'enfant comme un être social, un individu à part entière,
- ☒ L'expression de soi et besoin de communication,
- ☒ Tout un village autour d'un enfant,
- ☒ L'adulte comme partenaire, chercheur,
- ☒ L'environnement comme source d'apprentissage.

Cette approche est basée sur l'observation, l'écoute, la communication et la relation à autrui. Elle développe l'imagination et la créativité. L'adulte accompagne l'enfant dans la découverte et dans l'autonomie. Il l'invite sans le contraindre et il peut quelque fois provoquer des situations propices afin de susciter son intérêt et sa curiosité. Le professionnel réalise aussi un grand travail d'observation qui lui permettra une réflexion sur la mise en place de nouveaux domaines à explorer.

Cette pédagogie met en avant la stimulation de l'enfant, en le laissant libre de faire ses propres expériences, tout en favorisant l'expression artistique, corporelle, langagière et émotionnelle.

L'enfant apprend, imagine, expérimente, explore, manipule, partage, ressent, crée et pratique en commun, selon sa personnalité ou son tempérament, son désir ou son humeur... Tout ceci dans un environnement adapté, aménagé et sécurisé

« Les enfants sont des êtres forts, riches et compétents. Tous ont la capacité, le potentiel, la curiosité et le désir de construire leur apprentissage et de gérer les apports de leur environnement. » Loris MALAGUZZI, enseignant et pédagogue italien.

L'EVEIL DU JEUNE ENFANT DANS NOS STRUCTURES

L'éveil de l'enfant est suscité tout au long de la journée par le jeu. Le jeu est un besoin fondamental, c'est en jouant que l'enfant se construit tant psychiquement que physiquement. C'est une activité libre qui ne peut être imposée. A travers les différents jeux, l'enfant développe ses sens et sa créativité. Le jeu est également un support de socialisation et d'apprentissage à la vie collective.

L'enfant ne sait pas qu'il joue, il découvre, il vit. Le jeu est une activité permanente, source de plaisir, qui lui permet de construire son identité, d'appréhender son environnement, le monde extérieur. C'est une expérience de la réalité. L'enfant apprend, par lui-même, à adapter ses gestes et ses mouvements aux caractéristiques des objets. Le jeu est sans évaluation, c'est le fondement de tout apprentissage.

En jouant, l'enfant exprime et élabore des émotions, met en scène ses plaisirs, ses désirs, ses préoccupations, ses craintes et ses peurs.

Par l'intermédiaire du jeu, l'enfant explore ses capacités motrices. Là encore, les adultes respecteront le rythme de développement de chacun.

Pour se construire, l'enfant a besoin de ces nombreuses expériences qui lui permettront de faire des déductions, des comparaisons, des mises en ordres, de se situer dans l'espace et dans le temps. Encore une fois, le jeu est une activité sérieuse pour l'enfant. Le/la professionnel(le) petite enfance se doit de protéger le jeu et l'action ludique de l'enfant.

Afin de mieux répondre aux besoins d'éveil nous prévoyons :

- 📄 **Un aménagement adapté :** Chaque salle d'éveil, chaque lieu de vie a sa propre organisation de l'espace pour répondre au mieux aux besoins des enfants accueillis. L'espace évolue au fil de l'année accompagnant les enfants dans leurs apprentissages et leurs besoins moteurs.
- 📄 **Des activités variées :** Au cours d'une journée, nous alternons des temps de jeux dits « libres » et des temps d'activités de manière à respecter le rythme de l'enfant tout en lui permettant de s'éveiller. A chaque instant les professionnels rassureront l'enfant par leur présence et leur regard bienveillant. Ils soutiendront leurs envies de découverte par une attitude adaptée en pensant à verbaliser, à encourager et à valoriser leurs expériences.
- 📄 **Les jeux libres :** Les petites expériences variées, multiples et uniques, menées par l'enfant pendant le temps de jeu libre, vont l'aider à se structurer et assimiler le réel. Il apprend par lui-même les limites et les lois de son corps, et des objets. C'est un moment où l'adulte propose à l'enfant un espace qu'il a pensé et aménagé pour lui, où ce dernier peut aller et venir dans les différentes zones de jeux. Les professionnels peuvent jouer avec l'enfant ou être disponibles, pour que l'enfant vienne jouer avec eux.
- 📄 **Les activités dirigées :** Les activités sont le support d'objectifs réfléchis par l'équipe. Elles sont proposées et non imposées à l'enfant par l'équipe mais également par des intervenants extérieurs invités sur des temps précis. L'objectif de l'activité est la manipulation, la découverte par les sens et n'a pas comme but de faire une production.

A titre d'exemple, nous pouvons citer :

- 📄 Les jeux d'imitation et symboliques (dinettes, marionnettes, théâtre...)
- 📄 Les jeux d'assemblage, d'encastresments, de construction
- 📄 Les activités manuelles (dit de traces ou de graphisme) comme le collage, les gommettes, le dessin, la peinture, la craie...
- 📄 Les jeux sensoriels, de manipulation, ou encore de transvasement,
- 📄 La motricité (parcours moteurs, plaques tactiles...),
- 📄 L'éveil musical, l'expression corporelle,
- 📄 Les ateliers culinaires à travers la découverte du goût par ex,
- 📄 L'atelier autour du livre (comptes, comptines, histoires, kamishibai...),
- 📄 Les ateliers jeux d'eau,
- 📄 Les ateliers jardinage, découverte de la Nature...

📄 Focus sur le jeu libre et l'activité dirigée

Le jeu est un élan spontané de l'enfant qui n'appartient qu'à lui. L'expérience de l'enfant est au cœur de notre pratique. Cette ligne directrice guide nos propositions quotidiennes. Ainsi l'aménagement de l'espace est réfléchi et modifié plusieurs fois au cours de l'année afin de répondre aux réels besoins d'expérimentation des enfants.

Nous proposerons des espaces de jeux diversifiés dans chaque unité :

- 📄 Un espace moteur,
- 📄 Un espace de jeux symbolique,
- 📄 Un espace de jeux de construction, espace "cocooning",
- 📄 Un espace aménagé pour proposer des activités sur table.

Le jeu permet la rencontre de l'autre et la rencontre de soi. Il est un besoin vital pour l'enfant, comme manger et boire. C'est aussi son activité principale au quotidien et ce à tout âge. Pour lui, c'est un moyen de se découvrir et de mieux connaître le monde qui l'entoure. Il passe par ses propres expériences mais aussi par les interactions qu'il entretient avec ses pairs et les échanges avec l'adulte. Jouer lui permet d'intégrer progressivement les règles de vie sociale en passant par le plaisir, les conflits, la frustration.

"L'enfant ne joue pas pour apprendre, mais il apprend parce qu'il joue." Jean Epstein, psychosociologue.

Le jeu libre développe la créativité et l'autonomie. Il est l'activité privilégiée sur nos structures. C'est l'enfant qui est à l'initiative de son jeu. L'adulte est dans une position de disponibilité, d'observation, d'encouragement. Il peut participer au jeu sous l'impulsion de l'enfant, soutenir et accompagner la pratique du jeu, la gestion des conflits entre enfants, les différentes expériences par le regard. Par l'observation, il peut réajuster ses propositions que ce soit en termes de quantité de jeux, d'aménagement de l'espace, de proposition.

Parallèlement au jeu libre, auquel l'enfant peut se prêter à tout moment de la journée, des activités ludiques seront également proposées (mais encore une fois jamais imposées) à l'enfant afin de répondre à des attentes plus spécifiques selon son âge et ses capacités. L'enfant sera toujours libre de refuser de participer à ce que l'adulte propose, tout comme il sera libre d'y rester et d'expérimenter autant de temps qu'il le souhaite.

☒ Un temps pour rêver et s'ennuyer

L'enfant a parfois besoin de ces moments de tranquillité, de retour sur lui et d'appropriation des espaces. Il est important de considérer ce temps comme un choix et une véritable activité.

"Ne rien faire" n'est pas négatif, au contraire, c'est un moment utile car cela permet à l'enfant de développer sa créativité et son imagination et d'avancer A SON PROPRE RYTHME... Il est primordial que l'enfant puisse avoir du temps pour rêver ! Observer, se poser, imaginer est une part essentielle dans la construction du développement de l'enfant. A trop solliciter un enfant, on risque de tarir sa spontanéité, sa créativité, voire sa curiosité.

"L'ennui c'est délicieux, le moment peut devenir créatif. Ce n'est ni le vide, ni la dépression, mais un temps de jachère. Un enfant, c'est comme la terre, ça a besoin de ne rien faire". Elisabeth Brami, psychologue

Une journée à la crèche : Présentation des temps forts

Le projet éducatif regroupe également, sur les moments forts de la journée pour l'enfant, les différentes approches et façons de faire de l'équipe de professionnelles. Il n'y a pas de règles « inscrites dans le marbre » ni applicables à toutes et tous. Le rôle des professionnelles de la crèche étant de savoir s'adapter à chaque enfant pour respecter ses besoins, son rythme tout en l'incluant dans un groupe qui répond à des règles de vie sociale.

☒ L'adaptation

L'adaptation commence dès la première rencontre (lors d'une visite préalable ou lors de l'inscription). Lors de ce temps d'échange avec la directrice, celle-ci prendra le temps nécessaire pour expliquer le fonctionnement de la structure mais aussi les valeurs portées par l'équipe.

C'est également un temps pour répondre aux questionnements et aux inquiétudes de la famille.

Une visite des locaux sera faite afin de permettre à la famille de s'approprier les lieux pour la première fois et de se sentir accueillie au sein de la structure.

Lorsque les parents (ou un parent accompagné d'un grand parent) viennent à l'inscription, ils sont invités à venir avec leur enfant. Ce dernier (quel que soit son âge) peut ainsi visualiser son futur lieu de vie et faire connaissance avec les nouveaux visages des professionnelles.

Pour les plus grands, et plus curieux, ils sont invités à se joindre aux copains dans la salle de jeux pendant que les adultes s'occupent des formalités administratives. Ce temps leur permet de découvrir tout en sachant qu'ils peuvent revenir en sécurité auprès de ses parents.

Une semaine d'adaptation sera définie pour permettre à l'enfant de s'approprier petit à petit les différents moments d'une journée à la crèche. Ce planning est modulable en fonction des besoins de l'enfant mais également des besoins du ou des parents.

Le premier jour (en dehors de l'inscription) la famille est accueillie par la directrice qui est une interlocutrice connue et donc un peu rassurante.

Après s'être préparé (enlever son manteau, mettre ses chaussons), l'enfant dit au-revoir à son parent et va dans la salle de jeux accompagné par la directrice. Un nouvel état des lieux est fait avec l'enfant pour resituer les choses et les membres de l'équipe sont à nouveau présentés.

Si l'enfant exprime le besoin de rester dans les bras ou à côté de l'adulte, ce besoin est respecté. Certains enfants ont un temps d'observation avant de se lancer.

Au fur et à mesure de ses venues, l'enfant reste un peu plus longtemps à la crèche. Il se détache également de la directrice qui passe le relai aux autres professionnelles. Il n'y a pas de référente attitrée à chaque enfant. L'équipe est restreinte et chaque agent occupe tous les postes de travail. Cela permet à chacune de connaître chaque enfant et chaque famille et inversement.

Pendant toute cette période d'adaptation (en général une semaine), la famille peut questionner l'équipe et l'équipe se renseigne sur le rythme de l'enfant, de ses habitudes, de ses rituels.

Nous savons que par la suite le rythme de l'enfant ne sera pas le même à la maison et à la crèche. Les échanges nous servent néanmoins de base pour assurer un accueil de qualité et une continuité afin de permettre à l'enfant de prendre ses repères et lui laisser le temps de se créer de nouvelles habitudes de vie au sein de la collectivité.

Il est important d'ajouter que les parents peuvent nous téléphoner pour être rassuré sur tous les temps où l'enfant est présent sur la structure. L'équipe encourage cette pratique dès que les parents en ressentent le besoin.

☒ Les échanges quotidiens avec les parents

La communication avec les parents est une composante importante de l'accueil du jeune enfant. Elle s'établit au quotidien au travers des transmissions. Ces échanges du matin et du soir permettent aux adultes de prendre le relais avec l'enfant. Ils ont pour objectif de mieux connaître l'enfant afin d'assurer une continuité entre la maison et le lieu d'accueil.

Les transmissions portent sur différents volets (éléments physiologiques de l'enfant, alimentation, change, sommeil, humeur du moment...). Elles peuvent être également enrichies par des anecdotes sur la journée de l'enfant, des retours d'observation sur ses activités, ses interactions avec les autres...

Au matin, la professionnelle s'adresse à l'enfant en lui disant bonjour et en le nommant. Pendant que l'enfant se prépare (manteau, chaussons, paniers repas et change...) la discussion s'instaure entre adultes. Cela permet de connaître des détails comme l'heure de réveil qui va conditionner la sieste matinale pour les plus petits.

Lors de ces transmissions matinales, si nous observons un changement d'attitude ou de disponibilité de l'enfant ou du parent, cela peut nous alerter et nous amener à questionner le parent. Le rôle de l'équipe n'est pas de s'immiscer dans une situation personnelle ou familiale mais nous restons vigilantes à ces signes qui peuvent expliquer une journée ou une période vécue différemment par l'enfant.

Ce temps de transmissions est un moment important de la journée de l'enfant. Nous encourageons les parents à prendre le temps nécessaire afin que chacun vive le plus sereinement possible cette séparation.

Lors des transmissions du soir, chaque membre de l'équipe transmet le plus fidèlement possible aux familles la journée de l'enfant. L'équipe prend le temps de décrire les moments forts, les anecdotes vécues à la crèche par l'enfant, les retours d'observations sur ses activités et ses découvertes.

Lors de ces temps d'échange, il est important de valoriser le positif sans pour autant négliger le négatif.

C'est également le moment pour l'équipe d'être à l'écoute des parents avec pour principe le non-jugement.

Nous prenons en compte les difficultés de chacun et les pratiques de chaque famille. Les parents peuvent s'ils le souhaitent, parler de leur questionnement.

Chaque professionnelle pourra alors se saisir de cet échange pour développer la coéducation autour d'une situation qui pose problème ou non à la famille. Chaque agent, avec son expérience et ses connaissances sera à même de pouvoir être à l'écoute et éventuellement apporter quelques conseils ou pistes afin de permettre aux familles de trouver leur propre solution en fonction de leur situation individuelle.

Ces temps d'échange nous permettent, en tant que professionnelles, de nous remettre en question sur nos pratiques et de les ajuster quotidiennement.

Si la situation le demande, nous pouvons proposer aux familles des entretiens individuels afin de prendre le temps de partager, de préserver la confidentialité des informations échangées ou d'éviter des discussions en présence des d'enfants.

Une équipe pluridisciplinaire nous permet de proposer une certaine richesse dans notre accompagnement. Malheureusement et selon les situations, nous pouvons être confrontées à certaines limites. C'est pourquoi nous n'hésiterons pas à orienter les parents vers un service compétent selon la difficulté rencontrée ou le besoin recensé.

Dans tous les cas, nous sommes présentes et à l'écoute de chaque famille qui en manifeste le besoin.

☒ Les activités

Les activités permettent aux enfants de vivre de nouvelles expériences. Il est important de proposer des ateliers et des espaces qui mettent l'enfant en situation d'expérimenter ses compétences et de développer sa créativité.

En plus du plaisir et de la découverte pendant ces temps d'activité, c'est l'occasion pour les enfants de développer un maximum de compétences inhérentes à leur développement.

Pendant le jeu libre, un enfant peut en profiter pour essayer toutes sortes de choses. En effet, l'absence de règles offre une grande liberté à celui-ci. Il peut ainsi prendre l'initiative du jeu et décider de ce qu'il veut. Cela lui permet de se sentir plus en contrôle de son environnement et de développer ainsi sa confiance en soi.

Par ailleurs, jouer avec les autres enfants, loin des adultes, apprend à l'enfant à s'affirmer, à contrôler ses émotions et ses impulsions, à négocier avec les autres et à se faire des copains.

Le jeu libre peut aider un enfant à être moins dépendant des adultes puisque cela l'oblige à faire des choix par lui-même, il gagne en autonomie. Il peut alors décider seul de « quoi faire et comment le faire ». Il aura donc moins de difficulté à jouer seul. Par ailleurs, pendant le jeu libre, l'enfant aura à trouver des solutions aux problèmes qu'il rencontre, mais sans craindre d'échouer. Il apprend ainsi à réagir aux situations difficiles toujours sous le regard bienveillant de l'adulte.

Le jeu libre permet d'utiliser u même objet de plusieurs façons selon l'imaginaire de l'enfant. L'enfant développe ainsi sa créativité. Les tous petits apprennent beaucoup les uns des autres au cours des périodes de jeu libre. En fournissant dans un espace sécurisé des jouets adaptés, nous permettons aux enfants d'apprendre les uns des autres.

Quand un enfant rencontre un problème dans son jeu, nous l'aidons à développer son autonomie en verbalisant ce qui lui arrive et en l'encourageant sans faire à sa place.

Si deux enfants se disputent nous les observons et nous sommes vigilantes. Nous évitons cependant d'intervenir trop rapidement pour laisser le temps à chaque enfant de trouver en lui ses propres réponses. Nous verbalisons si cela est nécessaire pour accompagner et encourager le dialogue.

Pour les activités dites « dirigées », l'adulte propose aux enfants par petit groupe, une activité avec des outils adaptés et du matériel dédié dans un espace défini. Chaque enfant est libre de suivre le groupe ou non en activité. Il n'y a pas d'obligation à faire la séance proposée par l'adulte.

Chaque œuvre est produite par l'enfant et réalisée par lui seul. L'adulte n'interviendra pas dans sa réalisation et n'embellira pas le dessin puisque ce n'est pas l'esthétique qui est recherchée mais l'expérience et la recherche d'estime de soi de l'enfant.

Le plus souvent les activités sont pensées à partir d'observations du groupe. C'est grâce à cela que nous pouvons en déduire les besoins des enfants et adapter nos propositions de façon plus pertinente au groupe ou à un enfant individuellement selon la situation.

Le jeu « structuré » a de nombreux avantages mais demande une grande concentration et ne peut donc pas être trop long en termes de temps (environ 20 minutes par activité). L'enfant sera particulièrement intéressé par le jeu libre sur le reste de sa journée.

Par exemple un groupe d'enfants va faire de la peinture. Chaque enfant aura à sa disposition des pinceaux, différentes couleurs de peinture et une feuille.

Aucune consigne ne lui est demandée, nous le laissons avec le matériel à faire preuve de créativité.

Le change

En individualisant le change des plus petits, nous favorisons l'échange en tête à tête entre l'enfant et l'adulte lors de ce moment privilégié.

Nous prenons le temps d'échanger avec le bébé, de lui parler, de le regarder tout en verbalisant nos actions.

De plus l'équipe est respectueuse du rythme de l'enfant. Les enfants sont changés en fonction du besoin de chacun. Il n'y a pas de change dit « collectif ».

Les enfants plus grands sont accompagnés par l'équipe vers l'acquisition de la propreté en collaboration avec la famille.

Les toilettes sont proposées aux grands pendant l'acquisition de la propreté mais jamais imposées. Si l'enfant refuse ou n'a pas envie à l'instant T, cela sera respecté. Au contraire, un enfant qui demande de sa propre initiative à aller aux toilettes ne se verra pas refuser l'accès.

Afin de développer leur autonomie, les enfants sont encouragés à se déshabiller seuls. La couche, si couche il y a, sera mise à la poubelle, du papier sera utilisé pour s'essuyer et la chasse d'eau sera tirée. Les mains sont lavées après chaque passage aux toilettes.

Le repas

Le temps du repas commence avant même d'être assis à table. En effet, pour permettre à l'enfant de se repérer dans le temps et l'espace, nous créons un temps rituel avant chaque déjeuner : la salle de jeux est rangée, les plus grands passent aux toilettes, tout le monde se lavent les mains pour s'asseoir ensuite sur le tapis. Chaque enfant sera ensuite appelé pour mettre un bavoir et ira s'installer à la place de son choix autour de la table.

Le moment du repas est un moment important car au-delà du besoin physiologique, ce temps nourrit également un aspect psychologique important de bien-être, de plaisir et d'échanges.

Les plus petits prennent leur déjeuner, ou goûter, dans les bras, dans un siège adapté ou dans une chaise haute en fonction de leur motricité globale mais aussi de leur besoin (un petit capable de se tenir assis aimera boire son biberon dans les bras faisant de cet instant un moment privilégié).

Puis l'enfant grandissant, il va développer une motricité globale qui lui permettra de rejoindre l'espace des « plus grands », c'est-à-dire assis sur une chaise autour d'une table.

Comme pour les plus petits, nous nous efforçons de créer un climat de bien-être de détente pour les plus grands. Ce temps doit être vécu comme étant positif pour l'enfant comme pour l'adulte.

Pour cela nous restons disponibles et à hauteur des enfants pendant tout le temps du repas. Nous les accompagnons s'ils en ont besoin. Nous échangeons avec chacun de façon individuelle ou en groupe. De cette façon, en plus de développer le langage, les enfants découvrent le plaisir de partager un repas tous ensemble.

Nous respectons l'appétit de l'enfant dans la limite d'une portion adaptée à son âge. Nous n'obligerons pas un enfant à manger contre sa volonté, nous l'encouragerons néanmoins à goûter.

A la fin du repas, des gants de toilette lavables sont mis à disposition de l'enfant pour qu'il puisse se débarbouiller en toute autonomie. Un miroir portatif est à disposition pour faciliter la tâche.

Pour les mères qui allaitent et souhaitent que leur enfant continue à bénéficier du lait maternel, il leur est possible de fournir le lait tout en respectant un protocole.

Le lait sera donné à l'aide de biberons.

Au moment de la diversification alimentaire, nous demandons aux parents de débiter celle-ci à la maison. Une fois que le passage à la cuillère se passe bien, le personnel de la crèche prend le relais pendant le temps de garde.

📄 La sieste

Le temps de la sieste est un moment important de la journée du tout petit. Ce temps doit être accompagné et réfléchi. L'équipe met tout en œuvre pour accompagner au mieux les enfants sur ce temps si particulier du lâché prise.

La structure possède une chambre où se côtoient un lit à barreaux, des lits parapluie et des couchettes. Les enfants n'ayant pas le même rythme, chacun s'endort à des moments différents de la journée, leur qualité de sommeil s'en trouve préservée.

Afin de créer un cadre rassurant et sécurisant, chaque enfant gardera son lit tout au long de l'année. Il est possible qu'il y ait quelques ajustements lorsqu'un enfant grandit et a besoin de changer de lit (passer du lit parapluie à la couchette). Dans ce cas de figure, les enfants sont prévenus, on explique pourquoi, et le changement se fait avec eux.

Lors de l'adaptation nous prenons soin de recueillir les informations sur les habitudes d'endormissement de l'enfant, ce qui nous permet de créer une continuité entre la maison et la crèche. Nous essayons dans un premier temps de nous calquer au plus près des habitudes de l'enfant pour ne pas le perturber.

Ensuite nous nous adaptons au rythme de chaque enfant et nous serons à l'écoute des signes de fatigue afin de répondre à ses propres besoins.

Le doudou a ici toute son importance. Il rassurera l'enfant, l'aidera à s'apaiser pendant son sommeil.

Pour les plus grands qui vont faire une sieste après le repas, nous observons un rituel pour favoriser l'endormissement.

Après le repas, les enfants sont en jeux libres pour leur donner la possibilité de libérer leur énergie puisqu'ils viennent de passer un moment assis autour de la table.

Pendant ce temps libre, les enfants sont invités à tour de rôle à passer aux toilettes, à se déshabiller seul, ou avec notre aide, à changer leur couche au besoin.

Une fois les enfants prêts, ils sont invités à s'asseoir sur le tapis et vont chercher leur doudou à tour de rôle.

Une fois installés dans leur lit, un adulte reste avec les enfants dans la chambre le temps qu'ils s'endorment. L'enfant qui n'a pas envie de dormir s'allongera sur son lit pour profiter d'un temps calme puis rejoindra la salle de jeux.

Nous respectons le sommeil de chacun en ne les réveillant pas. Les levers se font de façon échelonnée. Lorsqu'un enfant se réveille nous l'invitons à ne pas faire de bruit et à se lever sans faire de bruit afin de respecter le sommeil des autres. Même si l'équipe s'attache à ne pas réveiller les enfants, nous pouvons être amenées à ouvrir la porte afin de permettre à l'enfant de se réveiller doucement (heure du départ approche, participation à un goûter exceptionnel).

📄 Investissement des familles dans l'établissement

L'équipe reconnaît le parent comme un partenaire essentiel à l'accueil de l'enfant et met au centre de sa pratique l'investissement des familles. Cette collaboration nous semble capitale afin de garantir l'épanouissement de tous (enfants, parents et professionnelles)

Nous attachons une importance particulière aux moments conviviaux propices aux échanges entre parents et professionnelles. Nous sollicitons les familles à participer à des événements comme le partage de la galette des rois.

Tout au long de l'année, les parents peuvent être sollicités pour amener du matériel de récupération pour des activités manuelles, collaborer à des journées à thème (mardi gras, journée pyjama...) ou se prendre au jeu du calendrier de l'avent.

Les parents ne sont malheureusement pas toujours disponibles puisqu'ils sont à leur travail lorsque l'enfant est à la crèche. Une invitation à des ateliers au sein de la structure pour partager des savoirs faire, des hobbies a vu le jour mais n'a pas rencontrée le succès escompté. L'équipe sera amenée à modifier l'approche et de proposer une autre façon de faire plus en adéquation avec les parents.



Partie 3

Le projet social et de développement durable

Afin de créer un pôle enfance en centre bourg de la commune, la mairie de Troissereux a fait construire un bâtiment pouvant accueillir le multi accueil et la restauration scolaire.

Ce bâtiment, juxtaposé à l'école maternelle/primaire, accueille les enfants depuis mars 2006. Un passage piétonnier permet d'optimiser la sécurité aux alentours des entrées.

Au fil des années, la halte-garderie initiale s'est muée en multi accueil pour répondre aux directives de la CNAF en matière d'accueil (« fusion » de la halte-garderie et de la crèche). Les jours et horaires d'ouverture ont également évolués pour répondre aux besoins des familles.

Dans le cadre de la loi, en plus des logements locatifs déjà existants et des maisons individuelles, des logements sociaux ont vu le jour sur Troissereux.

Les différentes classes sociales ont vu le jour sur la commune.

Dans un souci d'équité et d'intégration, le multi accueil a pour mission d'accueillir toutes les familles dans les meilleures conditions et ainsi donner la possibilité aux parents d'être actifs professionnellement, quelle que soit la classe socio- professionnelle.

En 2024, la mairie, par choix financier, a décidé de fermer le multi accueil. Toutefois, le conseil municipal a voulu sauvegarder ce service apporté à la population en étudiant la possibilité de le faire reprendre par un tiers. Après plusieurs rencontres le choix de la municipalité s'est portée vers la Ligue de l'enseignement de l'Oise.

Ce projet a donc fait l'objet d'**une étude de besoin sur le territoire**, menée en étroite collaboration entre la municipalité, la CAF de l'Oise, le département puis la Ligue de l'enseignement de l'Oise. Le diagnostic a très vite mis en lumière le temps d'ouverture de la structure qui ne répondait pas forcément aux besoins de la population. En effet, le multi accueil « L'univers des enfants » était ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 17h30.

Si la mairie de Troissereux était intuitivement convaincue du besoin, l'étude l'a confirmé.

1. INTEGRATION DE L'EAJE DANS SON ENVIRONNEMENT SOCIAL

La micro crèche est située rue de la prairie à Troissereux, commune membre de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis dans le département de l'Oise.

Troissereux est une commune rurale qui fait partie de l'aire d'attraction de Beauvais, commune avec laquelle elle partage sa bordure nord-ouest. **Le territoire communal est marqué par l'importance des territoires agricoles** (73,5 %). Du fait de sa position géographique en amont de Beauvais et de la configuration des axes routiers l'emplacement de la micro crèche est pertinent car il pourra tant bénéficier aux habitants de la commune qu'à ceux des communes voisines qui transitent par ou à proximité de la commune d'implantation dans le cadre de leurs déplacements quotidiens en direction de Beauvais.

1 355 habitants ont été recensés à Troissereux en 2021.

Troissereux compte une population relativement jeune. 74.4 % de la population âgée de 15 à 64 ans était active à Troissereux en 2020. Les taux d'emploi et de chômage s'élevaient à respectivement 89.2 et 10.8 %. Le taux de chômage s'élevait à 13,4 % dans le département.

Les taux d'activité et d'emploi des femmes sont bien plus élevés que ceux observés dans la population totale. En 2020, **88.8 % des femmes âgées de 25 à 54 ans occupaient un emploi à Troissereux**, pour un taux de 82,5 % dans la zone d'étude et de 71,4 % dans la CAB.

Les familles avec enfant(s) représentent **53.6 %** du total des familles à Troissereux.

La commune de Troissereux comptait en 2022 **63 enfants âgés de moins de 6 ans dont 25 de moins de 3 ans**. Ces derniers représentaient 10% des enfants de moins de 15 ans. A l'échelle de la zone d'étude les enfants âgés de moins de 3 ans représentaient 14,4 % des moins de 15 ans.

Le taux de couverture global calculé à partir de ces éléments s'élève à 49,4 % sur la zone d'étude et à 2,9 % en ce qui concerne l'accueil en EAJE uniquement. Cela représenterait d'après les estimations **345 enfants sans mode de garde collectif. Il est bien en deçà de la moyenne nationale qui est de 59.8 % et 57.4 % en ce qui concerne le département de l'Oise.**

La Petite Enfance fait partie des compétences facultatives exercées par la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis.

La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis gère, dans le cadre de sa compétence facultative Petite Enfance, un Relais Petite Enfance qui couvre la totalité de son territoire. Les missions du Relais, telles que définies par la CAF, consistent à informer les parents et professionnels sur l'ensemble de

l'accueil individuel en matière de petite enfance tout en offrant un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles.

D'après les listes communiquées par l'animatrice du Relais Petite Enfance il y a, sur les communes de la zone d'étude faisant partie de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, 62 assistantes maternelles en activité.

Des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), associatifs et privés, couvrent également la Communauté d'Agglomération et accueillent les enfants de moins de 3 ans. Sur le périmètre de la zone d'étude plus précisément, **une micro crèche associative, « Les Petits Biscuits » à Auneuil, en mesure d'accueillir 10 enfants** âgés de 2 mois et demi à 4 ans a été recensée.

A savoir, les établissements de Beauvais n'acceptent pas les familles extérieures. Les familles n'ont alors qu'un seul choix, celui de trouver une assistante maternelle qui sur l'ensemble des communes considérées ne suffisent plus. Le nombre d'assistantes maternelles est en diminution constante, peu ou pas de nouvelles installations et donc pour les familles de moins en moins de solutions. Seule volonté de la commune, **maintenir une offre de service équivalente à celle proposée en milieu urbain** : accueil individuel ou accueil collectif. La complémentarité de l'offre ne peut que renforcer l'attractivité des petites communes pour les familles.

La présence de la micro crèche constitue même une alternative en cas d'urgence pour tout mode de garde. Cette offre positionne également les communes en bonne position pour accueillir des familles en devenir et permettre de maintenir à terme les écoles.

Les avantages de la micro crèche :

La micro crèche « L'Île aux enfants » va venir **maintenir une offre de service qui existait déjà en la complétant via des jours et des horaires élargis** pour les habitants de la commune et du territoire ciblé. De plus, elle va permettre de maintenir le lieu d'accueil de l'enfant du domicile familiale.

2. UTILITE, SPECIFICITE DE LA STRUCTURE, POLITIQUE D'ACCUEIL

Cette structure a le projet social d'accueillir tout enfant et d'aider les parents à allier vie professionnelle et/ou vie familiale.

Le futur aménagement intérieur et extérieur (dans le projet d'agrandissement) permettra de mettre en œuvre l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique.

La structure souhaite développer un partenariat riche et ouvert avec la CAF, la collectivité, le Conseil Départemental (PMI), divers acteurs locaux (bibliothèques, musées, CAMPS, CMPP, écoles, etc.) et tous les intervenants pouvant ajouter de la qualité dans l'accueil des enfants. Il sera recherché du partage d'expériences, un réseau de développement des compétences et des aides financières.

Conscients des enjeux de société, les équipes de la micro crèche s'investiront dans de nombreux projets quotidiens tels que le développement durable, le réemploi des matériels, le recyclage ; mais aussi dans des projets artistiques, d'ouverture d'esprit, ou de partage (ex : ceux développant des liens avec l'école ou encore l'accueil de loisirs).

3. PROJETS TRANSVERSAUX ET RELATIONS PARTENARIALES

Nous souhaitons que la micro crèche représente une porte ouverte vers le monde. Par ce biais, l'enfant accède à la culture, au langage et à la socialisation. Nous favorisons son expression verbale au travers de contes, de chants et permettre sa socialisation au travers de petits jeux collectifs. Nous veillons à inscrire notre action en lien avec divers partenaires autour de projets partagés.

Nous avons pour habitude d'aller à la rencontre d'éventuels futurs partenaires avec lesquels nous pourrions travailler et mettre en place des projets communs. Nous pensons bien évidemment à l'école, les

associations locales, l'accueil de loisirs... Aussi, sur l'ensemble de nos structures nous proposons plusieurs projets en lien avec des services et actions présentes auprès de nos collègues de la Ligue :

- ☒ Baby sport et psychomotricité,
- ☒ Projet autour du Livre,
- ☒ Projet nature et potager : ... les parcs et jardins municipaux aux alentours pourront éventuellement être des lieux de « sorties ».

Le lien avec les acteurs de l'enfance qui seront amenés à accueillir l'enfant par la suite est également toujours travaillé, et ce dans un véritable souci de complémentarité et de continuité éducative :

- ☒ Echanges et projets avec l'école mais également l'accueil de loisirs maternel, le périscolaire : cela pourra être un projet tout à fait important,
- ☒ Projets avec la bibliothèque.

Au-delà de ces acteurs incontournables, nous aimerions travailler avec les lieux culturels locaux pour faire venir des spectacles au sein de nos structures, ou encore pour organiser des sorties parents/enfants.

Aussi, il est important pour nous de pouvoir travailler en lien étroit avec les institutionnels comme

- La mairie de Troissereux et les mairies qui auront réservées des berceaux au sein de la structure
- La CAF, pour son accompagnement technique et financier
- La PMI, pour son accompagnement, le suivi et le contrôle de nos actions.

Le projet est en accord avec les objectifs nationaux.

- ☒ La crèche contribue aux objectifs de la CNAF :
 - Aider les familles à concilier vie familiale, vie sociale et vie professionnelle,
 - Soutenir la fonction parentale, faciliter les relations enfants parents,
 - Créer les conditions favorables à l'autonomie, l'insertion sociale et professionnelle des personnes et des familles.

La crèche contribue aux objectifs de la protection de l'enfance :

- En entretenant une collaboration étroite avec les services du département,
- En proposant un accompagnement individuel adapté,
- En saisissant les autorités compétentes dans les situations d'urgence.

L'accueil de la crèche garantit l'application de principes et valeurs du service public :

- Une égalité de traitement, les usagers étant traités sans discrimination,
- La continuité de service,
- Un souci constant d'amélioration dans l'adaptation aux besoins des usagers.
- Un projet pédagogique qui prépare les petits à la vie en société dans une ambiance rassurante et ludique.

De plus, nous aurons un point d'honneur à travailler en lien avec le Relais Petite Enfance du territoire, mais également les structures petites enfance et les assistantes maternelles.

4. MODALITES DE PARTICIPATION DES FAMILLES A LA VIE DE LA STRUCTURE

De ce climat de confiance mis en place lors de l'accueil quotidien, émerge un travail sur la parentalité que nous menons dans les ateliers pensés pour les familles. En effet, la structure est amenée à aménager des temps d'accueil aux parents au sein de la structure ou à l'extérieur sur des séquences d'activités, des événements ou des sorties.

Les objectifs sont les suivants :

- ☐ Développer un réseau de parents,
- ☐ Amener les parents à échanger sur leurs pratiques éducatives,
- ☐ Prévenir les difficultés sociales,
- ☐ Inciter les parents à participer au développement des liens sociaux de proximité, favoriser la prise d'initiatives, la créativité,
- ☐ Valoriser la place de chacun dans sa famille, dans son village, dans la société.

Les parents élargiront leur réseau de relations, participeront à la réalisation d'objectifs, développeront de nouvelles compétences par leur implication réelle et régulière au sein des ateliers mis en place dans la structure.

La participation des parents est très importante à notre sens. L'accueil de la famille fait partie intégrante du cadre de travail, le parent ne doit pas être vu comme une personne qui ne fait que déposer son enfant, mais il est celui qui devient le partenaire.

Nous inviterons donc dans cette structure le plus possible le parent à se joindre à nous. Nous laissons une place importante aux familles dans la co-gestion et la co-animation des activités.

5. ACTION DE SOUTIEN A LA PARENTALITE

A travers nos rencontres, nos partages d'expériences, avec les familles, les partenaires et les institutions, nous avons pu constater qu'il y avait des besoins forts en matière d'accompagnement à la parentalité, notamment dans les Quartier Politique de la Ville (QPV) et sur les territoires ruraux.

Les problématiques soulevées :

- Difficultés de mobilisations autour de dispositif de soutien à la parentalité en général, que ce soit au sein des EAJE ou des Centre Sociaux,
- Nécessité d'inventer un outil modulable pour répondre aux besoins des familles et venir en soutien aux acteurs locaux,
- Peu ou pas de lieux permanents (comme les LAEP) pour accueillir les parents en dehors d'un accompagnement spécifique dans le cas d'une situation problématique,
- Nécessité de travailler au plus proche des territoires en associant tous les acteurs autour de projets participatifs,
- Nouvelles problématiques des parents et des familles, nouvelles représentations,
- Nécessité de tester de nouvelles formes de soutien à la parentalité, notamment dans un esprit positif, d'ouverture et de découverte.

➔ Il est donc pour nous essentiel de renforcer la confiance des parents dans leurs compétences parentales (rôle éducatif, relation à l'enfant...).

Pour cela, nous nous sommes fixés les objectifs suivants :

- ☐ Proposer un dispositif souple, adaptable et mobile autour des questions d'accompagnement à la parentalité

- ☐ Proposer un format innovant de soutien dans la fonction parentale au travers d'activités, ateliers, lieux d'accueil, rencontres, conférences, temps d'informations, projet, spectacles
- ☐ S'appuyer sur les acteurs locaux, être un accélérateur de rencontres et de synergies entre partenaires d'un territoire
- ☐ Être un relai d'information et d'offre artistique, culturelle, sportive, à destination des familles.

Nous avons mis en place en 2023 à la Ligue de l'enseignement de l'Oise, un dispositif mobile permettant de soutenir les familles et les professionnels, en milieu rural ou en QPV, autour des questions de la parentalité, du jeune enfant et de l'insertion : LE FAMILI'BUS.

Cet outil sera bien évidemment mis à disposition de l'équipe, qui souhaitera mettre en place des actions d'accompagnement à la parentalité.

6. POUR L'ACCUEIL D'ENFANTS DONT LE PARENT EST EN INSERTION PROFESSIONNELLE

La Ligue de l'enseignement travaille depuis quelques temps sur l'accueil des enfants dont le parent s'inscrit dans une démarche de retour à l'emploi.

Les crèches « à vocation d'insertion professionnelle » ont pour mission de favoriser l'accès à l'emploi des parents ayant des enfants de moins de 3 ans en réservant des places aux jeunes enfants (de 0 à 3 ans) de parents en situation de recherche d'emploi. Ce dispositif permet à ces derniers de bénéficier d'un accompagnement social et professionnel intensif en vue de leur intégration durable sur le marché du travail.

La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté a pour ambition d'agir contre les inégalités de destin et de permettre une égalité des chances réelle.

Parce qu'il favorise le développement complet de l'enfant et l'apprentissage du langage, l'accueil dans les micro crèches est un levier efficace de réduction des inégalités liées à l'origine sociale.

La branche famille s'est engagée à réduire les inégalités sociales en matière d'accueil du jeune enfant et à renforcer l'accès des familles les plus modestes aux différents modes d'accueil, dans le cadre de sa convention d'objectifs et de gestion.

La stratégie définie dans le cadre du Schéma Départemental des Services aux Familles (SDSF) permet également de promouvoir l'offre de service des micro crèches AVIP.

Depuis septembre 2021, la Ligue de l'enseignement de l'Oise coordonne, anime et accompagne la réflexion et la création des micro crèches à vocation d'insertion professionnelle sur le département de l'Oise, avec pour objectifs de :

- ☐ Mettre en place et créer des outils suite au diagnostic et à la création de la toute première micro crèche AVIP de l'Oise, afin de les partager avec les futurs porteurs de projet,
- ☐ Participer au développement des micro crèches AVIP afin de répondre aux objectifs stratégiques définis dans le cadre du schéma départemental des services aux familles (SDSF),
- ☐ Renforcer la cohésion du réseau et étayer la construction d'une culture commune.

Nous verrons, en fonction des besoins identifiés, s'il est nécessaire ou pas de labelliser la structure A vocation d'insertion professionnelle. Mais il est sûr que nous veillerons, en tout cas, à permettre aux personnes en situation d'insertion professionnelle de bénéficier des temps d'accueil pour leur enfant à la micro crèche.

7. MESURES DE SENSIBILISATION DES ACTEURS DE LA MICRO CRECHE, DES ENFANTS ET DE LEURS PARENTS AU DEVELOPPEMENT DURABLE

Aujourd'hui s'impose la prise en compte des rapports sur le réchauffement climatique et de l'impact de l'activité humaine sur l'évolution du climat.

La structure « L'Ile aux enfants » ne fait pas exception et comme tout établissement, doit intégrer ces éléments dans une démarche proactive de développement durable.

Au niveau de la commune, les lumières extérieures sont éteintes la nuit et tous les luminaires intérieurs ont été changés pour des LEDS.

Au niveau de la structure « L'univers des enfants » en fonctionnement, il existe toute une série de gestes à mis en œuvre pour favoriser les économies d'énergie : ne pas surchauffer les locaux, éteindre en sortant d'une pièce, rationaliser les machines pour éviter qu'elles ne tournent presque à vide, trier les déchets, utiliser des gants et bavoirs réutilisables pour les repas, utiliser du matériel de récupération pour les activités...

Toutefois, sensible à la question environnementale, le service petite enfance est investi dans la formation de ces professionnels au développement durable mais également sensibilise les enfants et les familles.

La définition du développement durable la plus emblématique figure dans le rapport « Brundtland », de la Commission Mondiale pour l'Environnement et le Développement de 1987 :

« Le développement durable, c'est s'efforcer de répondre aux besoins du présent, sans compromettre la capacité de satisfaire ceux des générations futures ».

Ainsi nous avons à cœur d'agir sur les 3 axes constitutifs du développement durable :

- ❑ Le développement environnemental, pour atténuer le changement climatique et protéger la vie et la nature,
- ❑ L'équité sociale, pour s'épanouir et développer la solidarité et le vivre ensemble,
- ❑ Le développement économique durable, pour produire et consommer autrement.

❑ Le développement environnemental

Pour aller plus loin, nous sommes entrés depuis 2019 dans une démarche de labellisation écolo crèche par l'association Label-vie d'une première structure.

Pour cela nous avons réalisé avec eux un audit afin de permettre de faire le point sur la situation actuelle du multi-accueil : bâtiment, consommation d'eau, d'électricité, mobilier, jouet, activités proposées mais aussi accompagnement des familles, technique de management, formation professionnelle ... c'est une sensibilisation globale sur l'impact environnemental mais aussi éthique qui est mis en avant.

Le retour de cet audit met en avant les points qui doivent être travaillés en priorité. En équipe, et avec la participation des familles, il a été choisi de travailler tous particulièrement plusieurs thématiques :

- ❑ L'alimentation,
- ❑ La gestion des déchets et notamment la mise en place du tri sélectif afin de réduire fortement nos poubelles d'ordures ménagères,
- ❑ La modification de notre plan d'hygiène, révisions de notre protocole d'entretien des locaux,
- ❑ Les propositions éducatives en intérieur et en extérieur.

Des formations dispensées par « Label-vie » sont proposées aux équipes comme par exemple « nettoyer sans polluer », « l'éducation à l'environnement pour la petite enfance », « le jardin écologique ».

Ce premier travail nous a permis de tirer des enseignements que nous appliquons dans tous nos établissements.

Un fonctionnement durable et écologique

- ❑ Sensibilisation des équipes à la toxicité de la vaisselle mélaminée. Utilisation du verre ou de l'inox de préférence,
- ❑ Révision de notre contrat avec le prestataire de restauration pour nos établissements depuis deux ans : repas composés à 50% d'aliments Bio, 2 aliments locaux, 1 repas végétarien par semaine,
- ❑ Les achats alimentaires faits par les établissements (petits pots pour la diversification, biscuits, compotes ...) sont bio,
- ❑ Des couches produites en France et naturelles,
- ❑ Le tri-sélectif a été mis en place en direction des professionnelles mais aussi des enfants qui, pour les plus grands, trient les restes alimentaires, les contenants recyclables et récupèrent l'eau des fins de repas pour arroser les plantes par exemple,
- ❑ Conscient de l'importance de ne pas trop désinfecter les locaux et de la toxicité des produits d'entretien traditionnel, nous avons revu notre plan d'hygiène et de nettoyage des locaux en remplaçant la plupart des produits issus de la pétrochimie traditionnelle, par des produits à minima écolabel européen, et l'achat d'un nettoyeur à vapeur sèche.

La nature au sein de nos établissements d'accueil

De nombreuses recherches nous ont permis de mettre en avant le bienfait fondamental de donner à la nature une place centrale dans le quotidien des EAJE :

- ❑ Accompagner la découverte du vivant, un réel contact positif et quotidien permettant aux enfants de vivre le cycle de la vie, des saisons,
- ❑ Le contact avec la nature favorise une meilleure santé physique, psychique et spirituelle. La nature est indéniablement une source de bien-être pour l'être humain,
- ❑ Les sorties en extérieur favorisent l'épanouissement physique et un développement global harmonieux de leur motricité,
- ❑ Mettre à disposition des enfants des éléments naturels pour jouer, découvrir, favorise l'autonomie des enfants, l'entraide mais aussi l'imagination,
- ❑ Le contact avec le vivant, les sorties extérieures quotidiennes favorisent une bonne santé, la construction de l'immunité des enfants,

Sur toutes nos structures, nous travaillons à un projet pédagogique incluant ces aspects et encourageons les familles à participer également à certains temps.

A titre d'exemple,

De par les échanges que nous avons pu avoir avec d'autres EAJE engagés dans une démarche autour de l'écologie et du respect environnemental ou encore via des partenaires engagés dans cette réflexion, nous faisons évoluer chaque jour nos pratiques éducatives et les enrichissons, faisant entrer une réflexion environnementale et éthique dans notre quotidien :

- ❑ Fabrication de la pâte à modeler pour les ateliers, de la colle, peinture à l'argile plutôt qu'à la gouache classique dont la toxicité pour les enfants est malheureusement prouvée,
- ❑ Sortie quotidienne encouragée, dès que le temps le permet,
- ❑ Organisation de balade en dehors de la structure. L'idée est d'habituer et encourager les enfants à marcher dès le plus jeune âge,
- ❑ Organisation d'ateliers et mise en place de coins jeux en intérieur et en extérieur permettant le jeu et la manipulation d'éléments naturels,
- ❑ Aménagement d'un jardin afin de permettre des propositions éducatives plus riches et variées, incluant la création d'un coin de jeu avec la terre et d'un potager,
- ❑ Organisation de journée sans jouet... de type industriel. Les enfants aiment les objets simples, neutres, comme nous pouvons le voir lorsqu'ils jouent avec l'emballage d'un jouet plus qu'avec le jouet lui-même. Cela est dû au fait qu'il expérimente l'objet comme il le souhaite. Avec un objet neutre, l'enfant a la possibilité d'imaginer ce qu'il souhaite, de le détourner à sa manière. Il n'y a pas de règle, ni d'attente. Il développe ainsi sa créativité, son intelligence mais également sa sociabilité puisqu'il est davantage dans l'échange.

☒ L'équité sociale

- ☒ Accessibilité pour tous et en particulier aux enfants porteurs de handicap,
- ☒ Accompagnement à la parentalité : coéducation, accès des parents aux salles de vies et dortoirs de leur enfant, ateliers parents-enfants, événements festifs « famille », possibilité pour les parents de proposer des ateliers ou activités ponctuellement...
- ☒ Développer les actions intergénérationnelles : accueil d'un bénévole lire et faire lire, rencontre avec une maison de retraite du territoire...
- ☒ Travailler autour du livre et du langage,

☒ Développement économique durable

- ☒ Favoriser des achats en circuits courts : prestataire garantissant des produits locaux et de saison, privilégier les produits bio, couches 100% françaises, sollicitation des commerces locaux pour certains achats de petit matériel,
- ☒ Réduire les consommations énergétiques : isolation des bâtiments, favoriser les systèmes de pompe à chaleur sur les bâtiments qui nous appartiennent, régulation des températures (en veillant au confort des enfants comme des professionnels),
- ☒ Encourager les mobilités actives : installation de lieux pour accrocher des vélos au sec, mise à disposition de porteur, et draisière à la micro crèche dès que l'âge des enfants le permet,

La sensibilisation des enfants et des parents se fait principalement au travers des actions concrètes qui sont proposées et vécues à la micro crèche d'avantage que par des discours. Notre démarche est explicitée lors des réunions de parents et au quotidien lors de nos échanges avec les familles le matin et le soir.



CONCLUSION

Nous souhaitons que ce projet d'établissement soit réalisé avec l'équipe petite enfance de la micro crèche, qu'il soit le reflet et le guide des pratiques de la future équipe.

Ce pré projet est présenté à la PMI et à la CAF pour l'agrément de la structure.

La participation de chaque professionnel(le) de la structure sera importante. Le projet est basé sur l'enfant dans sa globalité, en proposant à l'enfant un milieu sécurisant, stimulant qui permet son épanouissement, ses apprentissages, ses activités ludiques, motrices et sensorielles.

Ce projet est un document important qui nécessite d'être travaillé en équipe et sera le fruit de plusieurs mois de travail. Il est un socle fondamental à notre travail et est le garant d'une qualité d'accueil par les questionnements qu'il suscite.

Mais ce projet n'est pas une fin en soi : il a vocation à être questionné, régulièrement, afin d'évoluer et de s'enrichir en parallèle de l'équipe.

Enfin, la micro crèche est un lieu ouvert et ce projet n'a de sens que si les familles en sont parties prenantes et participent à son évolution.

Car « POUR QU'UN ENFANT GRANDISSE, IL FAUT TOUT UN VILLAGE... »

(Proverbe africain)

